



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Économie et vie des entreprises

- Baromètre des affaires – Climat économique sous tension. Les dirigeants normands prudents ! (Normandinamik)
- Fécamp. Brandies mise sur Fécamp pour conquérir l'Inde (Courrier Cauchois)

Collectivités locales et équipements publics

- Nouvelle ligne de tram au Havre : les médiateurs font le lien avec le public à la Brèque (76 actu)

Port

- En plein embargo russe, un pétrolier en provenance de Novorossiysk éveille les soupçons dans le port du Havre (France 3)

Nucléaire

- Normandie : France Travail organise la semaine des métiers du nucléaire du 9 au 13 mars (Gazette de Normandie)
- Centrale nucléaire de Penly : deux arrêts simples programmés cette année (76actu)

Sécurité

- Fraises d'Égypte, pistaches des États-Unis... Au Havre, un service douanier unique en France protège nos assiettes (Ouest France)
- Retour de trois radars sur cette route très fréquentée de Seine-Maritime (76actu)

Environnement

- Clères. Un oiseau retrouvé mort : suspicion de grippe aviaire au parc zoologique (Tendance Ouest)
- Seine-Maritime. Pollution aux particules fines : la qualité de l'air est mauvaise (Courrier Cauchois)
- Poussières de sable du Sahara : les concentrations de particules fines explosent en Seine-Maritime, les transports gratuits à Rouen (France 3)
- Pollution dans la Saône : accusés, les exploitants d'une station d'épuration évoquent une fatalité (Paris Normandie)

Éducation

- Égalité : ce lycée scientifique attire de plus en plus de filles et sert de modèle à d'autres établissements normands (Ouest France)

Social et société

- 8 mars. En Normandie, où auront lieu les mobilisations pour la Journée internationale des droits des femmes ? (Paris Normandie)
- Une sieste féministe « parce que les femmes sont fatiguées » : quel est le programme de la journée du 8 mars ? (Paris Normandie)
- "On commence à s'inquiéter." Dans 3 mois, ils seront à la rue : SOS Amitié cherche en urgence de nouveaux locaux à Rouen (France 3)
- Cette ville près de Rouen se mobilise contre la précarité menstruelle (76actu)
- « Nous sommes en grandes difficultés » : la SNPA, institution à Rouen, risque de mettre la clé sous la porte (76actu)
- Près de Fécamp. Il reçoit une lettre pour renouveler sa demande de logement social après la date limite (Paris Normandie)

Politique

- A Mont-Saint-Aignan, au nord de Rouen, une trouble opération immobilière vient percuter la campagne municipale (Le Poulpe)
- Continuité ou alternance : la ville de Rouen, bastion socialiste depuis 18 ans, peut-elle basculer aux municipales ? (France 3)
- Municipales 2026 à Rouen : au meeting de Marine Caron, la droite se met à rêver (Paris Normandie)
- Municipales 2026 : Le Havre, ce fief où Édouard Philippe vise un troisième mandat tout en jouant son destin présidentiel (Ouest France)
- Distancé par le RN, Édouard Philippe reste le mieux placé pour porter les couleurs du bloc central en 2027 (Paris Normandie)
- "On va partager la facture" : D'où vient l'argent ? Comment les candidats financent leurs campagnes municipales ? (France 3)
- Municipales à Rouen. Sécurité, impôts, écoles... ce qu'il faut retenir du meeting de Marine Caron (76actu)
- Municipales 2026. Rumeurs, plainte et tensions : la campagne électorale s'échauffe à Bolbec (Courrier Cauchois)
- L'artiste de la catène attaque en justice le RN et Horizons après des tracts politiques utilisant l'image de son oeuvre (France Bleu)
- Municipales 2026 : à Valliquerville, près d'Yvetot, un candidat porte plainte après la dégradation d'une affiche (France Bleu)
- Ce candidat aux élections municipales du Havre a-t-il (vraiment) le droit d'utiliser une photo de la Catène de containers sur ses affiches ? (France 3)
- Bolbec. " Il y a un temps pour tout " : les confidences de Dominique Métot, absent de l'élection municipale (Courrier Cauchois)
- Municipales 2026 au Havre. Quelles sont les priorités des candidats concernant la salubrité publique ? (76actu)
- Cany-Barville. Xavier Batut : la priorité donnée à la santé (Courrier Cauchois)
- Municipales. Une erreur est faite dans le nom d'une liste dans l'agglo de Rouen... et ça change tout (76 actu)
- Municipales 2026 à Mont-Saint-Aignan : une liste mal nommée, et ça change tout (Paris Normandie)
- Municipales 2026 : à tout juste 25 ans, Malik Bechka se lance dans la course à Tourville-la-Rivière (76actu)
- Municipales 2026. La taxe foncière, le « levier » qui divise... (Paris Normandie)

- Dans ce tout petit village au nord de Rouen, deux listes vont s'affronter aux municipales 2026 (Paris Normandie)
- Municipales 2026. À Criquetot-l'Esneval, la liste de Stéphane Vasselin entre continuité et renouveau (Paris Normandie)

Acteurs publics

- Pour les maires, l'enjeu des réseaux sociaux reste primordial malgré la montée des incivilités
- Après la fusion des IRA, le G-ISP hérite de missions de formation continue à destination d'un public élargi
- Décentralisation : à l'Assemblée, une frange de la droite veut porter le débat de la régionalisation de la politique de santé
- Le Cese relance l'idée de créer une inspection du travail pour la fonction publique

Baromètre des affaires - Climat économique sous tension. Les dirigeants normands prudents ! - Normandinamik

Jacques-Olivier Gasly

6–8 minutes



Les CCI de Normandie ont interrogé leur panel de 2 340 dirigeants normands pour dresser le bilan du 2e semestre 2025 et estimer les perspectives d'activité pour le début de l'année 2026. Il en ressort un climat économique toujours sous tension qui conduit les dirigeants normands à la prudence...

L'activité économique normande ralentit encore au 2e semestre 2025

Dans un environnement marqué par un ralentissement de la croissance nationale, des incertitudes politiques persistantes et des tensions géopolitiques récurrentes, cette étude montre que l'activité économique en Normandie s'est de nouveau ralentie au 2e semestre 2025. Si globalement, 22 % des dirigeants interrogés font état d'une amélioration de leur activité, 37 % rapportent des performances comparables au semestre précédent tandis que 41 % témoignent d'une détérioration de leur activité.

Des disparités sectorielles persistantes

Le bilan sectoriel révèle de nouvelles disparités, parfois contrastées

au sein d'un même secteur d'activité. La construction illustre cet équilibre instable entre une proportion de dirigeants déclarant un repli d'activité (43 %) identique à celle affichant une stabilité. Ce constat s'observe également dans l'industrie malgré une amélioration dans certaines activités en fin d'année. Le secteur des services a perdu du terrain au 2e semestre 2025, en particulier dans les services aux particuliers, directement exposé au repli de la consommation des ménages, tout comme le commerce qui reste fragilisé.

Des signaux d'améliorations freinés par une demande en berne

La pression s'atténue de nouveau sur certains postes mais le repli de la demande reste la première source d'inquiétude pour le 4e semestre consécutif.

Trois préoccupations majeures ressortent de ce Baromètre des Affaires :

- Baisse de la demande ou de la fréquentation pour 44 % des dirigeants (+ 6 points en 6 mois)
- Hausse des prix des matières premières pour 29 % d'entre eux (- 4 points en 6 mois)
- Hausse du coût de l'énergie pour 22 % des chefs d'entreprise (- 2 points en 6 mois)

Un timide regain de confiance mais toujours une visibilité limitée

Malgré ce contexte tendu, 48% des dirigeants se disent confiants pour le 1er semestre 2026, soit 2 points de plus en six mois, tandis que 28% déclarent manquer de visibilité et 24% se disent pessimistes. La construction demeure le secteur le plus optimiste avec 53% de chefs d'entreprise confiants, même si les inquiétudes y progressent, tandis que les services aux entreprises tirent à la hausse la confiance dans les services.

Les perspectives économiques restent prudentes et marquées par une forte stabilisation : environ la moitié des dirigeants prévoit des marges, une trésorerie et un niveau d'investissement globalement inchangés, dans un contexte où la demande intérieure est jugée trop fragile pour soutenir un véritable rebond. Le solde d'opinion sur le chiffre d'affaires redevient toutefois positif, un dirigeant sur cinq anticipant une hausse de son activité et 40% une stabilité.

Transmission d'entreprise : un enjeu majeur pour le

tissu économique normand

L'édition de ce Baromètre des affaires consacre un focus à la cession-transmission d'entreprise, enjeu économique majeur pour la préservation des emplois, des savoir-faire et du dynamisme territorial. Ainsi, 32% des dirigeants interrogés ont déjà envisagé la cession ou la transmission de leur entreprise, dont 14% avec un projet avancé en cours.

La première motivation reste le départ à la retraite, cité par 51% des dirigeants concernés, devant l'opportunité de vente ou d'offre spontanée (20%) et les difficultés économiques ou financières (19%).

Baromètre des affaires – Climat économique sous tension. Les dirigeants normands prudents !

Les CCI de Normandie ont interrogé leur panel de 2 340 dirigeants normands pour dresser le bilan du 2e semestre 2025 et estimer les perspectives d'activité pour le début de l'année 2026. Il en ressort un climat économique toujours sous tension qui conduit les dirigeants normands à la prudence...

Dans le processus de cession-transmission, les chefs d'entreprise peuvent se heurter à plusieurs obstacles : difficulté à identifier un repreneur (30%), complexité des démarches administratives et juridiques (23%) ou absence d'offre de reprise (20%) figurent parmi les freins les plus fréquemment mentionnés.

Face à ces enjeux, le réseau des CCI de Normandie renforce son rôle d'accompagnement des dirigeants dans leurs projets de cession-transmission, afin de sécuriser les parcours, trouver les bons repreneurs et assurer la pérennité des entreprises sur les territoires.

Un suivi territorial précis pour une action ciblée

Ce baromètre des affaires repose sur une enquête menée auprès de 2 340 dirigeants normands. Ces résultats permettent aux CCI de Normandie d'adapter leurs actions pour répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire et de proposer des solutions concrètes pour soutenir l'économie locale.

Source : Communiqué CCI Normandie

Fécamp. Brandies mise sur Fécamp pour conquérir l'Inde

Valentin Carpentier

3-4 minutes

Déjà implantée à Cognac et Bordeaux, la marque de spiritueux Brandies poursuit son développement en choisissant Fécamp Caux Littoral pour installer un site d'assemblage et de conditionnement destiné exclusivement au marché indien. L'entreprise va acquérir un terrain d'environ 1 700 m² pour y construire un bâtiment de 800 m² sur la zone d'activité des Hautes Falaises à Fécamp.

Un territoire attractif

Pour Laurent Vasset, président de l'agglomération Fécamp Caux Littoral, l'implantation répond d'abord à des critères pragmatiques : *"Le choix a été très simple pour eux, le terrain était disponible, tout de suite, maintenant."* Loin d'une stratégie d'image, le choix tient à la taille du projet. *"C'est une petite structure. Il lui faut un peu d'espace, pas trop cher non plus"*, explique le président.

Le site accueillera des spiritueux importés en vrac pour y être assemblés, élevés puis mis en bouteille avant export. *"C'est très artisanal"*, insiste Laurent Vasset. *"On est vraiment sur une entreprise à taille humaine."* Deux à cinq emplois sont attendus à terme, avec une production orientée vers des alcools forts adaptés au marché indien. Pour Maud Revault, directrice générale du Havre Seine Développement, l'argument décisif reste la logistique. *"Il y avait le besoin d'être à proximité d'un port qui permet d'exporter la production en Inde"*, souligne-t-elle. *"Après réflexion c'est Le Havre qui est ressorti."* L'agence a donc proposé plusieurs options dans ce port et à Fécamp : *"Assez rapidement, on s'est rendu compte que 40-45 minutes de route, si ça leur permet d'être propriétaire à des tarifs plus intéressants, c'est acceptable"*, détaille Maud Revault.

Un levier pour des projets à venir ?

Au-delà des emplois directs, l'agglomération y voit un signal positif.

"Ça amène de la diversité, lance Laurent Vasset. *C'est de la vraie création.*" Le projet pourrait aussi renforcer la dynamique portuaire de la cité des Terre-Neuvas, même si Fécamp ne dispose pas encore de trafics conteneurisés. Accompagné de bout en bout par l'agence et l'agglomération, le dossier a été mené en à peine deux ans. *"Ça a été un travail collaboratif pour faciliter au maximum l'arrivée de Brandies"*, selon Maud Revault. D'après le président de l'agglomération Fécamp Caux Littoral, Laurent Vasset, les travaux, afin de sortir de terre l'usine, devrait commencer d'ici l'été 2026 pour une mise en marche de la production pour la fin de l'année.

Dans un contexte marqué par la perspective d'un accord commercial entre l'Union européenne et l'Inde abaissant fortement les droits de douane sur l'alcool, l'implantation pourrait bien constituer une première étape vers d'autres projets agroalimentaires sur le territoire.

Nouvelle ligne de tram au Havre : les médiateurs font le lien avec le public à la Brèche

6–8 minutes

Pour anticiper les tensions et favoriser le dialogue pendant les deux années de travaux de la nouvelle ligne de tram au Havre, trois médiateurs ont été nommés.

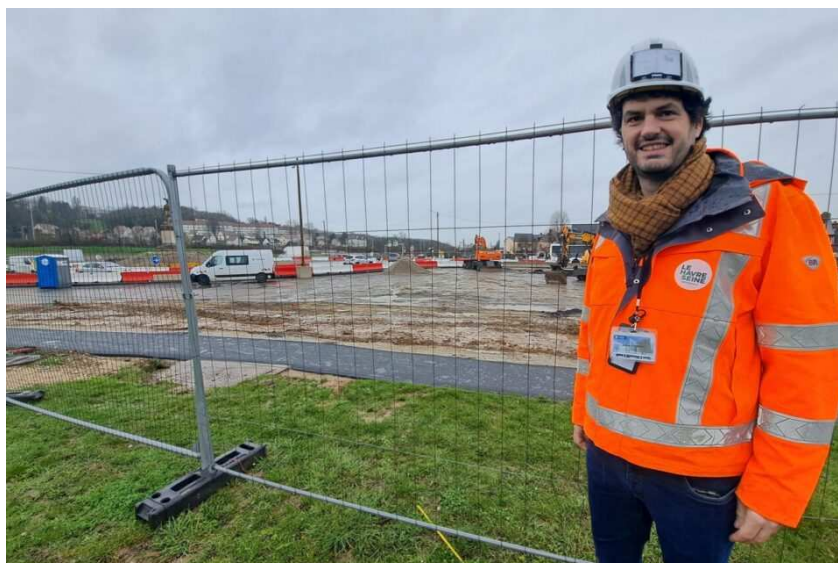
Sur le même thème

[Commerce](#)

[Transport](#)

[Travaux](#)

Article réservé aux abonnés



Julien Thoreux est médiateur pour Le Havre Seine Métropole, il fait le lien entre les usagers et les techniciens. (©LB/76actu)

Par [Louise Boutard](#) Publié le 5 mars 2026 à 18h00

Plus de deux années de travaux avant l'arrivée d'une [nouvelle ligne de tram](#), qui traverse des carrefours et rues parmi les plus fréquentés [du Havre](#), cela provoque forcément des tensions. Déjouer ces tensions, si possible avant même qu'elles apparaissent, c'est le rôle des **médiateurs**. L'un d'eux nous a expliqué comment ça fonctionne.

Anticiper les difficultés de circulation ou de parking

Julien Thoreux est médiateur pour Le Havre Seine Métropole. Comme ses deux collègues, Mathilde Renault et Rémi Frébourg, il va **à la rencontre des usagers**, habitants, commerçants ou gérants de différentes structures pour anticiper et régler les problèmes [liés aux travaux du tramway](#), débutés en septembre 2025.

Dans de nombreux cas cependant, les échanges avec les services de la Métropole ont débuté **en amont des premiers coups de pioche**. Pour anticiper les gênes éventuelles. C'est le cas par exemple avec le laboratoire LBM à Harfleur, situé au niveau du rond-point de la Brèque. Le projet du tram impactant le **parking d'une vingtaine de places** du laboratoire, le service foncier de la communauté urbaine a racheté une partie du terrain à l'amiable et trouvé un arrangement afin de retrouver le même nombre de stationnements. Les travaux de ce parking ont été réalisés avant que la Brèque ne soit à son tour l'espace d'un important chantier.



Le rond-point de la Brèque est en travaux dans le cadre de la construction de la nouvelle ligne de tramway. (©LB/76actu)

Le directeur du laboratoire est satisfait de la gestion des travaux jusqu'ici et a bien pu informer sa patientèle et ses collègues au fur et à mesure. « Les travaux ont été menés de main de maître, malgré les intempéries. S'il n'y avait pas les intempéries, ça aurait été encore plus rapide », déclare-t-il. « **On avait un rétro-planning**. Ce n'est pas arrivé du jour au lendemain. On a pu prévenir les équipes médicales pour dire attention, ça va être refait tel jour. »

Un trafic étonnement fluide

Cela peut étonner, mais le gérant du laboratoire l'affirme, et ceux qui traversent le carrefour quotidiennement confirmeront, la

circulation est bien plus fluide sur le rond-point de la Brèque depuis le début des travaux. « C'est très impressionnant, la fluidité qui est préservée. Alors qu'on est sur des simples files sur les deux ronds-points. En fait, on se rend compte que ça roule très bien, déclare François Pfaff. Parce qu'avant, je ne sais pas, il y avait des gens qui roulaient trop vite. » Une bonne nouvelle, même si cette configuration est loin du plan définitif prévu pour le rond-point avec l'intégration du tramway.

« La volonté de la communauté urbaine, c'était de **réaliser en amont les travaux** chez monsieur, enfin, chez tous les riverains, les entreprises qui sont concernées, pour qu'ils soient ensuite le moins impactés possible par les travaux », confirme Julien Thoreux, 43 ans.

Le médiateur a justement **ce rôle d'anticipation** et de lien avec la population, en prenant le relais des différents services de la communauté urbaine dans la coordination.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

On veut restituer un usage qui a été étudié au maximum pour que la construction du tramway n'entrave pas l'activité dans la ville : les services de secours, les pompiers, la police... et que le chantier impacte le moins possible le trafic. On ne peut pas arrêter la vie de la ville.

Chaque jour, les médiateurs peuvent être appelés suite à une collecte de déchets qui ne s'est pas faite ou encore un engin de chantier devant un garage. « Le fait qu'ils aient un **interlocuteur bien identifié** accélère les échanges. À l'université, ils se sont réorganisés, en basculant leurs flux au maximum sur le cours de la République, la rue Lebon », ajoute Julien Thoreux, évoquant la rue Demidoff, [un autre gros point du chantier](#).

Permettre aux entreprises de continuer à fonctionner

Sur certaines structures, les **entrées et sorties de véhicules ont été changées**, comme au Polygone dans le quartier de l'Eure, pour qu'elles soient en sécurité avec le passage du tram. « Ce sont des sujets qui ont été identifiés il y a bien longtemps. La plupart de ces travaux sont terminés. Ça permet aux entreprises de ne pas être enclavées, de continuer à **fonctionner pendant les travaux de manière fluide** », précise Julien Thoreux.

Pour le quarantenaire, ce rôle entre technicité du chantier et sociabilité semblait tout trouvé. « J'ai un aspect technique qui me permet de vulgariser aux habitants. Parce que c'est vrai que les travaux, **ce n'est pas toujours lisible pour les gens**. Des fois, on fait un trou, on le rebouche, on revient en faire un autre à côté... Ils ne comprennent pas forcément. »

Le médiateur a constaté qu'en allant à la rencontre des habitants, en expliquant, il pouvait les aider à mieux accepter cette période difficile. « Quand ils deviennent curieux, c'est gagné parce que ça veut dire qu'ils ont adhéré aux travaux. Parce que c'est vrai qu'un riverain dont on vient brutalement changer ses habitudes, il faut le prendre en compte. La partie du médiateur, c'est aussi d'arriver à **concilier l'intérêt et l'avancement d'un grand projet public**. Ça touche à toute la ville ».

Retrouvez toutes les informations sur la nouvelle ligne du tram au Havre [dans notre dossier](#).

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

En plein embargo russe, un pétrolier en provenance de Novorossiysk éveille les soupçons dans le port du Havre

Danilo Comodi

4-5 minutes

Un pétrolier battant pavillon libérien a quitté le port du Havre (Seine-Maritime) en toute discrétion, ce jeudi 5 mars 2026, au matin. Le navire était arrivé tout droit d'un port d'exportation de brut russe, chargé de pétrole... Une escale qui pose question.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Il est arrivé au Havre ce mercredi 4 mars 2026. Le Kriti Energy n'a effectué aucun arrêt entre la Russie, son dernier port d'escale, et la cité océane, comme l'indiquait le site du port.

Il semble même avoir éteint son transpondeur - son système radio - pendant une partie de sa traversée de la Méditerranée.

[Le parcours du Kriti Energy.](#) • © France 3 Normandie

Et lorsqu'il a quitté Le Havre, au petit matin ce jeudi, le navire a laissé derrière lui des milliers de tonnes de pétrole brut vidées une quinzaine d'heures durant dans les bacs de la CIM, le terminal pétrolier du port.

Un brut chargé en Russie il y a deux semaines, depuis le port de Novorossiysk, le plus grand port d'exportation de pétrole russe sur la mer Noire.

En plein embargo sur le pétrole russe, cette livraison pose question. Nous n'obtiendrons pourtant aucune réponse. Le port du Havre refuse de donner la moindre indication sur l'origine de ce

brut, renvoyant nos équipes de France 3 Baie de Seine vers les douanes, qui n'ont pas répondu à nos sollicitations. Tout comme l'agence maritime.

Rien ne permet ainsi de déterminer d'où vient le pétrole déchargé dans les cuves de la CIM. Mais des syndicalistes douaniers, sous couvert d'anonymat, disent soupçonner des importations russes. Pour rappel, il est interdit d'importer du pétrole russe en France.

Les explications de Danilo Comodi, Juliette Bondil et Grégoire Marinier :

durée de la vidéo : 00h01mn16s



Un pétrolier russe suspect au port du Havre. • ©FTV

Et si celui-ci n'est pas russe, il vient alors forcément du Kazakhstan, charrié au moyen d'un très long oléoduc de 1 500 km qui traverse le sud de la Russie. Dans ce cas, son importation aura permis d'importantes rentrées financières pour le régime de Vladimir Poutine.

Ce type de livraison reste donc contraire à l'embargo. Et a déjà été condamné récemment par le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot. L'Ukraine, de son côté, a bombardé par drone, lundi dernier et pour la deuxième fois en trois mois, ce même port de Novorossiysk.

Le Kriti Energy n'est pas un navire fantôme. Il appartient à une compagnie grecque malgré son pavillon libérien.

Informations recueillies par Danilo Comodi.

Normandie : France Travail organise la semaine des métiers du nucléaire ...

Par Chloé Guerout

3–4 minutes

En bref

Du 9 au 13 mars 2026, France Travail Normandie met en lumière ses opportunités d'emploi dans le nucléaire, entre formations, immersions et recrutements.



© Biernacki/Région Normandie

Publié le 6 mars 2026 - Mis à jour le 6 mars 2026

La Normandie concentre 12 à 14% de la production nucléaire française, avec les centrales de Paluel, Penly et Flamanville ainsi que le site de recyclage d'Orano La Hague. L'arrivée des réacteurs EPR2 renforce l'importance de la région, qui deviendra un territoire clé pour la filière. Les besoins en compétences explosent, touchant tous les niveaux, du CAP au Bac+8, pour des métiers allant des travaux publics à la sécurité industrielle.

Le chantier du réacteur EPR2 à Penly mobilise des coffreurs, bancheurs, maçons VRD, électriciens, chauffeurs super lourds, agents HSE, agents de sécurité et logisticiens pour un projet dont la mise en service est prévue entre 2038 et 2040. Les opérations de maintenance et les entretiens décennaux à Paluel et Penly

nécessitent l'intervention de techniciens, soudeurs, électrotechniciens et professionnels de la logistique. Parallèlement, le site Orano La Hague recrute chaque année environ neuf cents salariés en CDI, CDD et alternance pour des postes d'ingénieurs, de techniciens, de conducteurs d'installation ou de spécialistes en radioprotection.

Plus de cinquante événements

La Semaine des métiers du nucléaire propose des webinaires, des sessions de recrutement par simulation, des ateliers de détection de potentiel et des chantiers écoles pour collégiens et lycéens. À Dieppe, les jeunes pourront participer le 9 mars au chantier école du lycée Émulation Dieppoise et le 10 mars à l'Atom'Day au lycée Pablo Neruda. À Flamanville, l'UMN, EDF Flamanville et Women In Nuclear organisent le 12 mars une journée d'immersion dans le secteur nucléaire. À Penly, le 13 mars, le parcours CAP EPR2 permettra de découvrir le chantier et de valider son orientation vers une formation et un futur emploi dans le nucléaire.

La Semaine des métiers du nucléaire s'adresse aux jeunes, aux demandeurs d'emploi, aux salariés en reconversion et aux étudiants, offrant la possibilité de découvrir, comprendre et intégrer un secteur créateur d'emplois durables. Elle s'inscrit dans une démarche continue pour répondre aux besoins des entreprises et former les compétences de demain.

Centrale nucléaire de Penly : deux arrêts simples programmés cette année

5–6 minutes

Lors de la Commission locale d'information nucléaire, réunie jeudi 26 février 2026, un bilan de l'activité de la centrale nucléaire de Penly (Seine-Maritime) a été présenté.

Sur le même thème

[Centrale nucléaire de Penly](#)

[Électricité](#)

[Nucléaire](#)



La centrale de Penly à Petit-Caux (Seine-Maritime) représente à elle seule environ 4,51 % de la production nucléaire française.

©Archives Les Informations dieppoises

Par [Marie LEMAISTRE](#) Publié le 5 mars 2026 à 17h00

« Nous sommes relativement conformes à ce qu'on attend de Penly », assure Benoît Réaux, directeur de la centrale nucléaire située à [Petit-Caux \(Seine-Maritime\)](#).

Jeudi 26 février 2026, s'est tenue la réunion de la **Clin**, la commission locale d'information nucléaire pour les centrales de Paluel et de Penly, qui a été l'occasion de dresser un bilan de

l'activité. En 2025, la production d'électricité s'est élevée à **16,84 TWh** pour la centrale de Penly. Cette dernière représente à elle seule environ **4,51 %** de la production nucléaire française.

Sur l'année 2025, **aucun** arrêt automatique de réacteur n'a été recensé, comme en 2024. Au total, **27 inspections** de l'ASNR, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, ont été menées, dont cinq inopinées. Environ 20 000 analyses environnementales ont également été réalisées, un chiffre plutôt constant.

105 millions d'euros dépensés en 2025

Dans le même temps, **23 événements** significatifs de sûreté ont été déclarés, « dont un seul de niveau 1 » précise le directeur. Celui-ci concernait un mauvais affichage de capteur, identifié avec un retard. « Dès que la problématique a été détectée, le sujet a été traité rapidement », affirme Benoît Réaux, qui assure qu'il n'y a eu aucun impact sur la sûreté.

En matière d'emploi, Penly 1 et 2 comptent 845 salariés et 483 partenaires permanents. **Vingt-six** embauches ont été réalisées, dont 75 % de main-d'œuvre locale. La moitié des recrutements concerne des jeunes en formation.

Vidéos : en ce moment sur Actu

L'accueil du public est un axe fort. En 2025, 1 979 scolaires ont été reçus sur le site. « Nous avons des besoins forts en termes d'embauche. On a donc tout intérêt à accueillir les scolaires pour leur montrer comment on travaille, ce qu'est une centrale nucléaire et leur donner envie de nous rejoindre », souligne le directeur.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Chaque année, plus de 4 000 visiteurs franchissent les portes de la centrale. « C'est un élément clé pour l'acceptation du nucléaire », reconnaît-il. Près d'une quinzaine de partenariats sont par ailleurs noués avec des acteurs du territoire, dans les domaines sociaux, économique et sportif.

14,5 millions d'euros de taxe foncière

Sur le plan économique, 105 millions d'euros ont été dépensés au cours de l'année, dont plus de 30 % auprès d'entreprises de Seine-Maritime. Près de 200 entreprises locales ont reçu au moins une commande de la centrale. Pour les collectivités, la centrale de

Penly génère 58 millions d'euros de fiscalité par an, dont 14,5 millions d'euros au titre de la taxe foncière.

Les visites décennales du second réacteur se sont achevées au premier semestre. Plus de 24 000 activités ont été programmées, ainsi que 70 dossiers de modifications. Elles ont notamment porté sur des épreuves hydrauliques du circuit primaire, des tests de l'enceinte du réacteur, des inspections de la cuve et le remplacement de deux tambours filtrants.

Par ailleurs, deux inspections internationales ont été menées et les inspecteurs sont revenus afin de vérifier le traitement des axes identifiés. Pour 2026, aucun arrêt d'ampleur n'est prévu. Deux arrêts simples de rechargement, d'une durée d'une quarantaine de jours, sont programmés. Le premier concernera le réacteur n° 1 en mars, le second le réacteur n° 2 à la mi-juin. « Un tiers du combustible sera renouvelé », précise Benoît Réaux.

Des travaux doivent également être lancés. Pour remplacer les bungalows actuels, un bâtiment en dur de 230 postes de travail est en cours de construction pour les partenaires présents sur le site. Il devrait être opérationnel à partir de 2027. Un parking complémentaire de 700 places, sur quatre niveaux, est aussi en cours de réalisation pour accueillir le personnel et celui du chantier de l'EPR2.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Fraises d'Égypte, pistaches des États-Unis... Au Havre, un service douanier unique en France protège nos assiettes

Natalie Desse

9–11 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Fraises d'Égypte, riz du Pakistan, graines de sésame d'Inde, thé de Chine... Ces denrées alimentaires d'origine végétale importées par Le Havre sont passées au crible par un service douanier unique dans un port français, Le Havre Sécurité Alimentaire (HSA).

Rendez-vous est donné dans un entrepôt, à quelques encablures du [port du Havre \(Seine-Maritime\)](#). Ce mercredi 4 mars, c'est de la poudre de maca bio qui fait l'objet d'un contrôle renforcé des douaniers. Importé du Pérou, ce végétal est «utilisé notamment comme complément alimentaire, apprécié pour ses propriétés énergisantes», explique Sylvain, contrôleur des douanes. Quatre palettes sont destinées à un laboratoire d'Île-de-France, spécialisé dans la dermo-cosmétique. Mais avant d'y être acheminées, elles doivent être dédouanées.

Lire aussi : [GRAND FORMAT. Comment la douane du Havre veille sur le trafic maritime](#)

Après le contrôle documentaire de la marchandise importée, les douaniers décident d'opérer un contrôle renforcé dit «physique». Il s'agit de vérifier que ce produit d'origine végétale soit conforme aux exigences sanitaires fixées par la réglementation européenne.

Le risque ? La présence de [résidus de pesticides](#). Alors les douaniers vont éplucher les papiers, vérifier l'étiquetage, ouvrir cinq cartons, en prélever des échantillons. Un sachet scellé d'environ 500 grammes sera envoyé à Montpellier, au laboratoire spécialisé du Service commun des laboratoires (SLC) de la douane.

Après une batterie d'analyses, sur notamment 400 pesticides, le produit sera soit certifié conforme, dédouané et aura alors le droit

d'être commercialisé ; soit non conforme, il sera détruit ou réexpédié par l'importateur, sous surveillance douanière, dans son pays d'origine.

Des prélèvements du produit sont effectués. | OUEST-FRANCE

Unique en France

Telle est la mission du service Havre Sécurité Alimentaire (HSA) : vérifier que les aliments d'origine végétale importés par le port ne contiennent pas ce qui est dangereux pour la santé et la sécurité de la population (pesticides, mycotoxines dont les aflatoxines, ou bactéries dont les salmonelles).

Créé fin 2021, ce service qui compte aujourd'hui dix personnes est le seul en France au sein d'un poste de contrôle frontalier (PCF) ainsi dédié au contrôle sanitaire. «Le but, explique Anthony, alors responsable du HSA, était de créer dans un point d'entrée de la marchandise sur le territoire national une force de frappe spécialisée.» Cette organisation pilote a été dupliquée en 2023 au sein, notamment, de la plateforme aéroportuaire de Roissy Charles-de-Gaulle.

Lire aussi : [« En écho à l'affaire Shein », plusieurs contrôles coordonnés des services de l'État en Seine-Maritime](#)

Certains produits particulièrement surveillés

Jusqu'à une quinzaine de contrôles sont effectués chaque semaine. «Le système d'alerte européen nous permet d'être informés des rejets de produits aux frontières ainsi que des renforcements temporaires des contrôles à effectuer», note Céline, du HSA.

Ainsi, sont particulièrement surveillés les cacahuètes de Chine, les haricots du Kenya, les noisettes d'Azerbaïdjan... Des traces de cyanure ont été décelées dans les amandes d'abricot de Turquie, des aflatoxines dans les pistaches des États-Unis, des colorants dans l'huile de palme de Côte d'Ivoire ou encore des pesticides dans les arachides d'Inde, de Bolivie ou l'extrait de vanille des États-Unis. Anthony constate «une inflation des origines géographiques des produits, la multiplication des types de produits et l'évolution des risques».

Le sachet est scellé avant d'être envoyé en laboratoire pour les analyses du produit. | OUEST-FRANCE

En 2025, sur plus de 4 000 importations, 86 non-conformités ont

été constatées par le HSA, dont 40 après un contrôle physique. Depuis janvier, près de cent tonnes de denrées alimentaires ont été contrôlées non conformes.

Un arrivage de fraises venant d'Égypte est annoncé en mars dans le port du Havre. Le dernier règlement européen datant du 18 février a signalé les risques de présence de résidus de pesticides sur ce produit. Le HSA veille au grain.

Retour de trois radars sur cette route très fréquentée de Seine-Maritime

3–4 minutes

Un nouveau radar de chantier fait sa réapparition sur la D 915 entre Forges-les-Eaux et Gournay-en-Bray. Il s'ajoute aux deux déjà installés à quelques kilomètres de distance.

Sur le même thème

[Circulation](#)

[Pays de Bray](#)

[Radars](#)



Ce nouvel appareil installé sur la D915, porte le nombre de radars à trois sur 21 km entre Forges-les-Eaux et Gournay-en-Bray.

©Eclaireur-Dépêche

Par [Marie-Géraldine Dartois](#) Publié le 5 mars 2026 à 17h36

Depuis ce **jeudi 5 mars 2026**, le **radar** chantier se trouve à nouveau installé sur le bord de la **D915**, sur la route reliant [Forges-les-Eaux](#) à [Gournay-en-Bray](#) (Seine-Maritime) entre le hameau de la Brèche et Dampierre-en-Bray. Il risque de suspendre les automobilistes, depuis plusieurs mois il avait disparu du paysage, dans cet axe très emprunté par les **automobilistes** mais aussi camions.

Trois radars entre Forges-les-Eaux et Gournay-en-Bray

L'appareil disparaît et réapparaît régulièrement à cet endroit où une plaque de béton lui est dédiée juste avant une montée où les automobilistes sont tentés de prendre de la **vitesse**.

Absent depuis plusieurs mois, ce radar chantier est programmé pour **flasher** dans les deux sens, dès que la vitesse dépasse les **80 km/h**.

La prudence est de mise si vous circulez sur cet axe. Cette portion de la D915 entre Forges-les-Eaux et Gournay-en-Bray longue de 21 km, comporte au total 3 radars.

Un autre radar chantier est installé depuis plusieurs mois entre Cuy-Saint-Fiacre et Gournay-en-Bray. Lui aussi flash dans les deux sens à 80 km/h.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Le troisième appareil est un radar tourelle. Il est situé sur le même axe à l'entrée (ou sortie) de Gournay-en-Bray, tout dépend du sens de circulation.

D'autres radars entre Forges-les-Eaux et Dieppe

Attention pour ceux qui de Gournay ou Forges circulent en direction de Dieppe. Régulièrement des [radars](#) chantiers sont aussi installés à Roncherolles-en-Bray.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Mais aussi entre Gournay-en-Bray et Gisors

Pour ceux qui empruntent la D 915 vers Gisors, la prudence est aussi de mise.

Un radar fixe est installé à Neuf-Marché, il s'agit d'un radar feu rouge installé au carrefour entre l'Avenue Georges Heuillard et la Grande Rue.

A Sérifontaine, en venant de Gournay-en-Bray, un radar tourelle est installé en bout de ligne droite en entrée d'agglomération, il flashe à 50 km/h et dans les deux sens de circulation.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Clères. Un oiseau retrouvé mort : suspicion de grippe aviaire au parc zoologique

Gilles Anthoine

1-2 minutes

La grippe aviaire a peut-être touché le parc zoologique du département de la Seine-Maritime à Clères.

Le 17 février, une suspicion d'influenza aviaire a été enregistrée après le décès d'un volatile. Les premiers résultats indiquent la présence du virus en quantité très faible, indique la préfecture de Seine-Maritime. *"A ce stade, il est encore trop tôt pour dire qu'il s'agit d'un virus hautement ou faiblement pathogène."* Les résultats définitifs devraient être connus dans les prochains jours.

Mesures de précaution

Par précaution, une surveillance renforcée a été mise en place par les responsables du parc, en lien avec les services de la direction départementale de la protection des populations. Les oiseaux sont maintenus dans leurs enclos. Quand cela n'est pas possible, le personnel veille à limiter les contacts avec les oiseaux sauvages.

Il n'y a pas eu d'autre mortalité suspecte d'oiseaux au sein du parc de Clères depuis cet événement.

Seine-Maritime. Pollution aux particules fines : la qualité de l'air est mauvaise

Julie Hervieux

~2 minutes

En raison des prévisions de dégradation de la qualité de l'air ambiant, indiquant un niveau élevé de PM10, la procédure d'information-recommandation est activée pour l'ensemble du département, à compter du vendredi 6 mars. *"Cet épisode de pollution est imputable à la combinaison de conditions météorologiques favorables à l'accumulation de polluants dans l'atmosphère avec une concentration de particules fines dans l'atmosphère, due à un panache de poussières désertiques en altitude"*, précise la Préfecture de la Seine-Maritime.

- **A lire aussi.** [Seine-Maritime. "Ma santé y est passée" : ancien employé à la centrale nucléaire de Paluel, il gagne son procès contre EDF](#)

Les recommandations sanitaires

Il est recommandé de poursuivre l'aération de votre logement, privilégier des sorties plus brèves, éviter les zones à fort trafic routier, réduire voire reporter vos activités sportives, éviter l'utilisation d'appareils de combustion de biomasse non performants (en particulier cheminées ouvertes et poêles et inserts anciens) ou de groupes électrogènes, sauf nécessité. Reporter les travaux d'entretien ou de nettoyage et privilégier le covoiturage ou les transports en commun. Réduisez votre vitesse de 20km/h.

En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prendre conseil auprès d'un professionnel de santé.

Poussières de sable du Sahara : les concentrations de particules fines explosent en Seine-Maritime, les transports gratuits à Rouen

Écrit par Mélisande Queïnnec

4–5 minutes

La préfecture de Seine-Maritime a annoncé, ce jeudi 5 mars 2026, l'activation d'une procédure d'information-recommandation pour pollution aux particules fines à partir du vendredi 6 mars 2026. La qualité de l'air va en effet se dégrader, notamment en raison d'un épisode de sable du Sahara dans l'atmosphère.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Un phénomène de pollution de l'air va toucher la Seine-Maritime ce vendredi. Dans un communiqué publié ce jeudi, le préfet annonce la mise en place d'une procédure d'information et de recommandation pour pollution aux particules fines (PM10) à partir de vendredi 6 mars et ce, sur l'ensemble du département.

Ce niveau d'alerte ne déclenche pas de restrictions obligatoires, mais s'accompagne de recommandations sanitaires et comportementales destinées à protéger la population et à limiter les émissions polluantes.

Selon la préfecture, cet épisode s'explique par une combinaison de conditions météorologiques favorables à l'accumulation des polluants dans l'atmosphère.

À cela s'ajoute la présence de particules fines liées à un panache de poussières désertiques en altitude - autrement dit, un épisode de poussières de sable du Sahara.

Ces poussières, transportées sur de longues distances par les vents, peuvent se mêler aux polluants déjà présents dans l'air.

[La qualité de l'air ce vendredi sur la métropole Rouen-Normandie.](#) •

[© ATMO Normandie](#)

Lorsque les conditions météorologiques limitent la dispersion, comme en ce moment (températures douces, avec peu de vent...), les particules restent en suspension près du sol.

Résultat : la concentration de particules fines augmente et la qualité de l'air se dégrade.

La procédure d'information et de recommandation concerne l'ensemble de la Seine-Maritime. Les autorités sanitaires invitent la population à adapter certains comportements durant cet épisode de pollution.

Pour les personnes sensibles ou vulnérables (personnes âgées, femmes enceintes, personnes asthmatiques ou souffrant de maladies cardiaques ou respiratoires), il est recommandé de privilégier les sorties brèves et les activités physiques modérées. Les activités sportives intenses sont à éviter, notamment celles qui obligent à respirer par la bouche.

Pour l'ensemble de la population, il est conseillé de réduire les activités physiques intenses, en intérieur comme en extérieur, et de privilégier des sorties courtes. Enfin, en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, il est recommandé de demander l'avis d'un professionnel de santé.

La préfecture appelle également chacun à adopter quelques gestes pour limiter les émissions de polluants.

Il est par exemple recommandé d'éviter l'utilisation d'appareils de chauffage au bois peu performants, de reporter certains travaux utilisant des solvants ou des outils thermiques, et de privilégier les transports en commun, le covoiturage ou les déplacements doux lorsque cela est possible.

Ainsi, et comme lors de chaque épisode de pollution, Réseau Astuce informe les usagers de la gratuité totale des transports en commun de la métropole de Rouen, ce vendredi. Il ne sera pas nécessaire de valider son titre de transport.

Pollution dans la Saône : accusés, les exploitants d'une station d'épuration évoquent une fatalité

Arnaud COMMUN

8-10 minutes

La société en charge de la station d'épuration de Val-de-Saône évoque la fatalité, en raison de conditions météo exceptionnelles, pour expliquer une pollution survenue le 12 août 2019. Des boues s'étaient déversées dans le fleuve. Le parquet de Dieppe parle de « faute caractérisée ».



Publié: 5 Mars 2026 à 10h16 Temps de lecture: 3 min

« *C'est un dossier qui vient après de multiples renvois !* » constate Marine Guérin, présidente du tribunal correctionnel de Dieppe, en charge de juger deux hommes et une entreprise, en tant de personne morale, à la suite d'une pollution survenue en 2019 dans la Saône, à Val-de-Saône, en Seine-Maritime.

« *L'épisode qui nous intéresse intervient le 12 août 2019, à 15h20, au lieu-dit Perchevel* », note la juge, le mardi 3 mars 2026. « *Un agent de l'Office français de la biodiversité (OFB) constate une pollution dans la Saône.* » Des boues se trouvent en suspension dans le fleuve côtier. Ces déchets, constitués notamment de matières fécales, viennent de la vieille station d'épuration de Val-de-Saône, située rue du Mont-Varin.

Pas de poisson mort

« *L'agent de l'OFB va à la rencontre de Monsieur Stéphane P., qui travaille pour la STGS.* » La Société de travaux gestion et services, basée à Avranches, exploite la station d'épuration de Val-de-Saône. Elle travaille alors pour le compte d'un syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement. Depuis 2020, elle oeuvre pour la communauté de communes Terroir de Caux qui a pris la compétence en la matière.

Stéphane P. alerte son supérieur hiérarchique, Marc B., qui lui transmet des consignes. « *Une heure plus tard, la pollution baisse* », rapporte la magistrate. Aucun poisson n'est retrouvé mort à la suite de cet incident. Mais Stéphane P., Marc B. et la STGS sont jugés en correctionnelle pour ne pas avoir empêché la pollution.

« Station sous-dimensionnée »

L'enquête de l'OFB, police de l'environnement, et de la gendarmerie confirme que « *la station d'épuration est sous-dimensionnée. Elle est calibrée pour 1500 équivalents-habitants.* » Or ils sont bien plus nombreux à y être raccordés. Le syndicat en a conscience : [la construction d'une nouvelle station](#) est alors en projet. [Cet équipement calculé pour 4350 équivalents-habitants est opérationnel depuis octobre 2025.](#)

« *Le 12 août 2019, il y avait eu des pluies importantes, occasionnant un à-coup hydraulique* », relate Marine Guérin.
« *Nous avons eu 76 mm de pluviométrie le 12 août, un mois de précipitations en une journée. C'était un orage localisé* », explique Thierry Tribouillard, 51 ans, le directeur général de l'entreprise.

« Arrivée à saturation »

Le cadre ajoute : « *La station était arrivée à saturation. Même si un pluviomètre avait été installé, on n'aurait pas évité le départ des boues. On a eu un événement météorologique exceptionnel qu'on n'avait jamais rencontré avant. Même si on avait dépêché 20 camions, 20 personnes, cela n'aurait rien changé. Lorsqu'une station subit un à-coup hydraulique, il y a un départ de boues. Ce n'est pas du tout un acte volontaire.* »

Marc B., 65 ans, désormais à la retraite, adopte la même analyse :
« *Après une forte pluie, on ne pouvait pas faire grand-chose...* »

« Infraction d'imprudence »

Pour la substitut du procureur, Aliénor Darrigo, ce n'est pas la faute à pas de chance... Elle estime que si des mesures avaient été prises en amont, la pollution aurait pu être évitée. [Elle demande pourquoi la STGS a accepté la délégation de service public, avec un équipement si défaillant](#) : « *Certes, on aurait pu se désengager mais ce n'était pas notre état d'esprit* », explique Thierry Tribouillard. « *Notre état d'esprit est d'accompagner les collectivités locales.* »

Il n'y avait pas de technicien suffisamment compétent sur place, alors qu'il existait des moyens de suivre les alertes météo

Aliénor Darrigo, Substitut du procureur

L'avocat des associations de pêcheurs rappelle qu'« *il s'agit d'une délégation de service public. Le délégataire assure le service à ses risques et périls. Il connaissait les difficultés puisqu'il l'exploitait depuis 2004 !* » La partie civile dénonce « *une infraction d'imprudance. Il y a une obligation de moyens !* » Elle demande au total plus de 25000€ de dommages et intérêts.

« Faute caractérisée »

Aliénor Darrigo n'est pas plus tendre : « *Il n'y avait pas de technicien suffisamment compétent sur place, alors qu'il existait des moyens de suivre les alertes météo. La personne morale (l'entreprise) n'a pas mis en œuvre tous les moyens suffisants. On a une faute caractérisée. Il ne faut pas exploiter une installation si on sait qu'on n'est pas en mesure d'en assurer la sécurité.* »

La magistrate menace : « *375000€ d'amende sont encourus. 2 ans de prison ferme sont encourus pour Stéphane P. et Marc B.* » Elle requiert néanmoins une amende de 20000€ contre la STGS, plus l'affichage du jugement pendant deux mois dans les journaux Paris Normandie et Les Informations dieppoises. Elle sollicite 600€ d'amende avec sursis contre Stéphane, absent au procès, et 2000€ avec sursis contre Marc.

Quelles conséquences ?

Me Carrera, avocat de l'entreprise, plaide qu'« *on ne peut pas entrer en voie de condamnation uniquement en constatant la présence de matières en suspension. L'OFB ne caractérise pas en quoi il y aurait des conséquences sur la faune ou sur la flore. On procède depuis le début de cette affaire par l'affirmation au sujet d'éléments qui ne sont pas démontrés. Il faut démontrer que la STGS avait les moyens d'empêcher cette pollution. 10 % de la pluviométrie annuelle est tombée en un jour.* » Il va même plus loin : « [La seule responsable, c'est la communauté de communes !](#) » Elle n'était pourtant pas compétente en 2019.

L'avocat de Marc, Me Zago, plaide aussi la relaxe : « *L'existence d'un dommage n'implique pas de faute.* » Me Garraud, pour la défense de Stéphane, répète que son client est « *une petite main. On a affaire à un agent d'exécution.* » Pour lui aussi, « *la grande absente dans ce dossier, [c'est la collectivité publique](#), dont la responsabilité est engagée. Et même exclusivement engagée. C'est au maître d'ouvrage d'agir. Ce n'est pas à l'exploitant !* » Quant à son client, « *il a réagi dès qu'il a été informé de la surverse.* » Il plaide également la relaxe.

Le tribunal rendra son délibéré le 7 avril 2026.

Lire aussi



Égalité : ce lycée scientifique attire de plus en plus de filles et sert de modèle à d'autres établissements normands

Nicolas Denoyelle

10–12 minutes

En ce mois de mars 2026, 33 lycées normands accueillent des collégiennes de 4^e et 3^e pour les attirer vers les études scientifiques. Ce sont les Girls'day. Le format du lycée Pablo-Neruda, à Dieppe (Seine-Maritime), fait figure d'exemple. En quatre ans, ce lycée a triplé la part de jeunes filles dans ses effectifs.

Margaret Heafield Hamilton, sans qui l'atterrissage d'Apollo 11 sur la lune n'aurait peut-être pas été possible. Ou encore Hedy Lamarr, actrice mais aussi inventrice de génie autodidacte à qui l'on doit l'un des principes fondateurs du Wi-Fi.

Des scientifiques brillantes, trop méconnues mais qui montrent à quel point les filières scientifiques ne sont pas réservées aux hommes.

Lire aussi : [Tribune de Mélissa Cottin d'Estimnumérique. « La féminisation de la tech doit être une priorité au plus haut niveau de l'État ! »](#)

Le Girls'day de Pablo Neruda et un travail plus global sur l'égalité fille-garçon, a permis à ce lycée général et technologique de Dieppe (Seine-Maritime), de passer de 8 à 23 de filles dans l'effectif total des élèves en quatre ans. | OUEST-FRANCE

Pas un hasard

Mercredi 4 mars 2026, des élèves de Terminale du lycée général et technologique Pablo-Neruda de Dieppe (Seine-Maritime), les ont présentées à plus de 250 collégiennes de 4^e et 3^e dans le cadre [des Girls'day](#). Cet événement est destiné à attirer plus de jeunes filles dans les filières scientifiques et techniques, pour ensuite [davantage féminiser l'industrie](#), qui en a besoin.

Et si le lycée de Dieppe ouvrait le bal des Girls'day dans les lycées

normands tout au long de ce mois de mars, ce n'est pas un hasard. Le format de son évènement, qui alterne conférences et ateliers et pour lequel professeurs et élèves s'impliquent, est aujourd'hui dupliqué dans 33 lycées dans les cinq départements de la région.

Pas assez de filles et un risque de fermeture

En écoutant sa proviseure, Sophie Hébert, on comprend vite pourquoi. « «Quand je suis arrivée en 2021, le lycée perdait des élèves et on craignait une fermeture d'une classe de seconde. En étudiant de près les chiffres, le nœud du problème s'est imposé à nous. Il y avait seulement «8» % «de filles dans l'établissement. On a donc décidé de mettre en place dès 2022, le concept allemand du Girls'day pour expliquer, montrer aux collégiennes nos enseignements et casser les stéréotypes sur la science et [les métiers de l'industrie](#). » »

Des ateliers sur les énergies mais aussi le numérique ont particulièrement intéressé les collégiennes. | OUEST-FRANCE

De 8 à 23 % en quatre ans

Très vite les résultats se font sentir. « «En quatre ans, nous sommes passés de 8 à 23» % «de jeunes filles dans la totalité des effectifs, et de 11» % «de filles en seconde à 27» %. » Au lieu de fermer une classe de seconde, il a été nécessaire d'en ouvrir une de plus. « «Maintenant, nous avons cinq classes de 35» «élèves. Il est important aussi de préciser qu'en parallèle des Girls'day, nous avons, grâce à l'implication de tout le personnel, travaillé à devenir inclusif et nous avons obtenu le niveau 3» «sur 3» «du label égalité fille-garçon». »

Ici, des lycéennes ont proposé aux collégiennes de reconstituer un caryotype humain à partir des chromosomes, pour expliquer notamment ce qu'est la trisomie 21. | OUEST-FRANCE

Je ne pensais pas que ça me plairait

Pendant une demi-journée, mercredi, des groupes de collégiennes ont donc été accompagnés par des lycéennes et des lycéens vers des ateliers animés, eux aussi, par des élèves.

À découvrir

- Ouest-France

[Quelques heures de cours en plus pour se préparer à l'enseignement supérieur](#)

- 20 Minutes

[« Les Années collège » sur M6 : La réalisatrice est « positivement étonnée par cette génération »](#)

Lire aussi : [INFO OUEST-FRANCE. Salaires des femmes et des hommes : ce que révèle l'analyse de 7 millions de bulletins de paie](#)

Lily Rose, Manoa ou encore Edgar, élèves de terminale générale, ont fait partie des guides qui ont emmené ces jeunes filles de salle en salle. Ici, un atelier sur les ondes sonores avec des élèves qui sont aussi musiciens, pour expliquer les fréquences. Ou encore un autre sur le caryotype humain, pour expliquer les chromosomes. Un test plus tourné vers la force mécanique et les énergies. Bien des collégiennes ont semblé intéressées.

« «Je ne sais pas encore ce que je vais faire,» confie Lou, «mais j'ai vraiment aimé alors que je ne pensais pas que ça me plairait. Ça fait réfléchir.» » Et les lycéens de Pablo-Neruda de conclure en mode promo : « «Ce qui est bien en plus chez nous, c'est que c'est un lycée à taille humaine et avec une bonne ambiance.» »

8 mars. En Normandie, où auront lieu les mobilisations pour la Journée internationale des droits des femmes ?

Claire Boubert

5–6 minutes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, plusieurs villes de Normandie se mobilisent les 6, 7 et 8 mars 2026. Manifestations, marches, ateliers et événements festifs célèbrent les luttes pour l'égalité et les droits des femmes.



Par Claire Boubert

Publié: 5 Mars 2026 à 18h01 Temps de lecture: 1 min

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, de nombreuses mobilisations et événements sont organisés en [Normandie](#) autour du 8 mars 2026. Manifestations, rassemblements, initiatives culturelles ou festives : plusieurs villes de la région proposent des rendez-vous pour mettre en lumière les luttes féministes et les enjeux d'égalité.

En Seine-Maritime

En Seine-Maritime, plusieurs actions sont prévues dès le week-end. À [Rouen](#), une manifestation est organisée à l'appel de collectifs féministes locaux samedi 7 mars : à 15h30, le rendez-vous est donné place Saint-Sever ; à 16h le cortège s'élancera.

Au Havre, le Garce Club organise samedi 7 mars une journée de création de fanzine au Tetris (15 heures – 18 heures), suivie d'une soirée concert engagée au PiedNu, au Fort de Tourneville.

Dimanche 8 mars, une « mobilisation unitaire » pour une grève féministe aura lieu à 15 heures devant la gare, avant une balade à

vélo féministe organisée par La Roue Libre de 17 à 19 heures.

À Dieppe, la ville propose un jeu de piste dans la rue des Bains autour des femmes scientifiques invisibilisées. [L'association Nous Toutes](#) organise également une « sieste féministe » près de la fontaine Varnier pour dénoncer la charge mentale des femmes.

À Fécamp, [le collectif Femmes d'ici et d'ailleurs](#) invite à une marche samedi 7 mars à 11 heures au départ de la mairie. Les participants sont invités à se vêtir de violet et à apporter banderoles et panneaux. La journée se poursuivra à la MJC à 19 h 30 avec une danse libre autour du consentement, suivie d'un buffet participatif à 20 h 30, puis d'une démonstration de danse rétro burlesque par Dita Lux de Milo à 21 h 30 et d'un DJ set jusqu'à minuit.

Dans l'Eure

Dans l'Eure, un rassemblement intersyndical est prévu vendredi 6 mars de 12 à 14 heures place Armand-Mandle à Évreux. Le 8 mars, la mobilisation se poursuivra au square Georges-Brassens, de 10 heures à 16 h 30, avec ateliers, cantine collective et stands associatifs.

À Écaquelon, un karaoké 100 % féminin est organisé vendredi 6 mars à 20 heures, au profit de l'association Reprenvis, engagée contre les violences sexistes et sexuelles.

Dans la Manche

Dans la Manche, un carnaval militant est organisé dimanche 8 mars à 15 heures à [Coutances](#), au départ de la place de la Croûte, à l'initiative du Comité Manche Droits des Femmes et de plusieurs collectifs féministes.

À Granville, le musée d'art et d'histoire propose dimanche 8 mars à 16 heures une lecture d'extraits de textes de l'écrivaine [Colette](#), interprétée par la comédienne Valérie Aubert.

Dans le Calvados

À [Caen](#), un rassemblement soutient les femmes palestiniennes se tiendra dimanche 8 mars à 15 heures devant le Monoprix boulevard du Général-Leclerc., suivi d'une diffusion de tracts prévue à 16 heures, place Pierre-Bouchard. Une manifestation pour les droits des femmes et des minorités de genre aura également lieu dimanche 8 mars à 11 heures sur l'esplanade de la bibliothèque Alexis-de-Tocqueville, avant une action à 18 heures au départ de la place Saint-Sauveur.

À Honfleur, une visite guidée payante « Honfleuraises, femmes de caractère » est proposée à 15 heures, pour découvrir les figures féminines ayant marqué l'histoire de la ville.

Dans l'Orne

Dans l'Orne, un rassemblement est prévu samedi 7 mars à 14 heures devant la préfecture d'Alençon, à l'appel du collectif femmes-mixité de la CGT. Les participants rejoindront ensuite à 15 heures la place de la Magdeleine pour un second rassemblement organisé par des associations locales.

Lire aussi



[L'Agglo Seine-Eure cherche locataires pour consolider son pôle pharmaceutique](#)



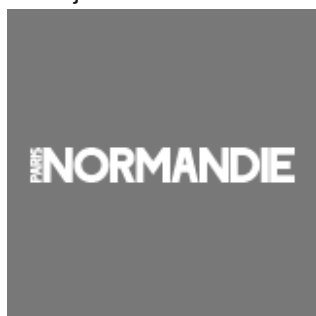
[Fazlullah Hamidi, médecin iranien à Gournay-en-Bray : « En Iran,](#)

Une sieste féministe « parce que les femmes sont fatiguées » : quel est le programme de la journée du 8 mars ?

Madeleine Meunier

5-6 minutes

Dimanche prochain sera le 8 mars, journée internationale des droits des femmes. Partout en France, les associations féministes organiseront des actions et les militantes dieppoises de Nous Toutes ne feront pas exception. Présentation du programme de cette journée teintée en violet.



Par Madeleine Meunier

Publié: 5 Mars 2026 à 16h51 Temps de lecture: 3 min

Le vendredi 27 février à 12h30, les militantes de Nous Toutes se retrouvaient pour préparer le 8 mars, journée internationale des droits des femmes. L'association existe depuis 2021 et compte aujourd'hui une trentaine d'adhérentes, de tous les âges. Claire Brunet a 76 ans, elle est la doyenne et trésorière. C'est elle qui annonce le [programme](#) d'une journée bien remplie. « On avait envie d'être plutôt tranquille cette année mais finalement, on se rend compte qu'on ne sait pas faire » rigolent ensemble les militantes.

Jeu de piste et débat féministe

La journée débutera par un jeu de piste. L'association est partenaire de l'initiative de la mairie de Dieppe, « Mars au féminin », qui a choisi pour thème les femmes scientifiques spoliées par des partenaires masculins. Les colleuses de l'association rebaptiseront en leur honneur plusieurs rues du centre-ville, tout au long du parcours. La rue Victor Hugo deviendra la rue Marthe Gautier, une médecin spécialisée en cardiologie

pédiatrique. Le rassemblement débutera rue des Bains.

Seconde étape, un arrêt pour débattre avec Nicolas Langlois dans son local de campagne. Les autres candidats à la mairie pourront être présents s'ils le souhaitent, excepté celui du Rassemblement National. « La position du Rassemblement National, on la connaît déjà, on la voit dans chacun de leur vote à l'Assemblée Nationale. Ils sont antiféministes, contre l'avortement... » explique Pascale Cartegnie, responsable de la communication.

La sieste féministe

Après un repas partagé, l'association proposera une activité originale et lourde de sens. Une sieste féministe, « parce que les femmes sont fatiguées ». Armées de leur transat et de tentes pour se protéger de la pluie, elles iront dormir ensemble près de la fontaine Varnier. Les Dieppoises sont appelées à les rejoindre pour partager ce beau moment de sororité.

Pour finir en beauté, les manifestantes pourront assister à un concert de La sauvage et à la projection de Posées 2, présentée par le collectif Rotule, qui filme des femmes « posées » chez elles se livrant sur leur rapport au « chez-soi ».

Certains détracteurs ont raillé l'idée de faire grève un dimanche. Mais pour Claire, Pascale, Nadine et toutes les autres militantes, « c'est l'occasion de parler des femmes qui travaillent le dimanche, surtout dans des professions précaires comme serveuse ou aide à domicile ». Le 8 mars, faire son devoir de mémoire et se battre pour être entendues est une évidence pour ces femmes. Et pour vous ?

Lire aussi



[Fazlullah Hamidi, médecin iranien à Gournay-en-Bray : « En Iran, quand on part manifester, on dit adieu à sa famille »](#)

"On commence à s'inquiéter." Dans 3 mois, ils seront à la rue : SOS Amitié cherche en urgence de nouveaux locaux à Rouen

Écrit par Amandine Pointel

4-5 minutes

L'association SOS Amitié Rouen doit quitter ses locaux actuels dans les prochains mois. À trois mois de l'échéance, les bénévoles lancent un appel pour trouver un nouveau lieu, indispensable pour poursuivre leur mission d'écoute 24h/24.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Ils lancent un appel à l'aide. À Rouen, l'antenne locale de SOS Amitié se retrouve aujourd'hui dans une situation délicate. Dans quelques mois, l'association devra quitter les locaux mis à disposition par la municipalité.

"La mairie souhaite faire des travaux de rénovation et apporter un bel usage à ces nouveaux locaux", nous explique Maxime Lhoir, chargé de communication bénévole de l'antenne de Rouen.

L'association est actuellement à la recherche de nouveaux locaux, il leur reste trois mois. L'inquiétude monte au sein des équipes. *"On est une équipe de 30 bénévoles, on a besoin de locaux pour écouter avec toute notre attention les personnes qui nous appellent",* poursuit Maxime Lhoir.

Problème : l'association n'a pour l'instant aucune solution de remplacement. *"La mairie tente de nous aider mais pour l'instant rien ne correspond à nos besoins".*

Il reste moins de trois mois aux bénévoles pour trouver un nouveau lieu. *"Je commence à m'inquiéter"*, lance Marie-Christine His, présidente de SOS Amitié Rouen.

On a un petit budget car les subventions se réduisent chaque année. Il y a pourtant des tas de locaux vides à Rouen on en voit partout ! Si une entreprise pouvait nous mettre à disposition un endroit pour la bonne cause..

Marie-Christine His, présidente de SOS Amitié Rouen

"On est une équipe de presque 30 bénévoles. On a besoin de locaux pour écouter avec toute notre attention les personnes qui nous appellent", ajoute Maxime Lhoir.

L'association a donc lancé un appel sur les réseaux sociaux pour trouver un nouveau point de chute. L'équipe recherche idéalement un deux-pièces en centre-ville, avec un loyer "très modéré".

Jusqu'ici, l'antenne rouennaise fonctionnait avec un seul poste d'écoute téléphonique. Mais l'association a récemment recruté 10 nouveaux bénévoles et souhaite désormais ouvrir un second poste. *"On a donc besoin de deux pièces bien isolées pour installer les postes d'écoute"*, précise Maxime Lhoir.

Au centre d'écoute, près de 30 bénévoles se relaient 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour répondre aux appels et offrir une oreille attentive à celles et ceux qui traversent des moments difficiles. *"On les écoute anonymement, sans jugement"*, précise la présidente de l'antenne de Rouen.

Depuis plus de 60 ans, SOS Amitié écoute, jour et nuit, celles et ceux qui souffrent. Première association nationale d'aide par l'écoute, elle fait aujourd'hui face à une explosion des demandes. L'association est reconnue d'utilité publique.

"Au départ, l'association avait été créée pour faire de la prévention contre les suicides, puis ça s'est énormément élargi", explique Marie-Christine His.

Isolément, solitude, maltraitance, inceste... les gens ne s'imaginent pas quel type d'appel on peut recevoir.

Marie-Christine His, présidente de SOS Amitié Rouen

Au niveau national, en 2024, 3,7 millions d'appels ont été reçus au niveau national, mais seulement un appel un sur quatre a pu être pris en charge, faute de bénévoles suffisamment nombreux.

- www.sosamitie.org
- Numéro d'appel : 09 72 39 40 50

Cette ville près de Rouen se mobilise contre la précarité menstruelle

~2 minutes

La Ville de Malaunay réitère son engagement en faveur de la lutte contre la précarité menstruelle et a organisé une collecte de produits de protection intime.



Une collecte de produits d'hygiène a été organisée par la Ville de Malaunay. ©DR

Par [Rédaction Normandie](#) Publié le 5 mars 2026 à 19h58

La Ville de [Malaunay](#) réitère **son engagement en faveur de la lutte contre la précarité menstruelle** et a organisé **une collecte de produits de protection intime** les vendredi 20 et samedi 21 février 2026, en collaboration avec la Ville du Houlme, au Centre E. Leclerc, qui s'est associé aux deux communes pour soutenir cette initiative solidaire.

Des produits d'hygiène qui seront redistribués

L'objectif de cette action était de pallier les difficultés rencontrées par de nombreuses personnes dans l'accès à des protections périodiques et à des produits d'hygiène essentiels, une problématique encore largement présente sur les territoires. Les produits collectés devaient être redistribués au collège Jean Zay, à la Banque Alimentaire du Houlme et à l'épicerie solidaire SOLEPI de Malaunay.

« Nous sommes en grandes difficultés » : la SNPA, institution à Rouen, risque de mettre la clé sous la porte

4–5 minutes

La Société normande de protection aux animaux (SNPA) de Rouen fait face à de grandes difficultés financières et sa survie est menacée. Une cagnotte a été lancée début mars 2026.

Sur le même thème

[Animaux](#)

Article réservé aux abonnés



La Société normande de protection aux animaux (SNPA) de Rouen fait face à de grandes difficultés financières et sa survie est menacée. Une cagnotte a été lancée début mars 2026 par sa directrice, Valérie Dève. (©Archives/76actu)

Par [Adrien Filoche](#) Publié le 6 mars 2026 à 7h04

« Sans nous, il n'y aura plus de structure sur la région capable d'aborder tous les abandons d'animaux ». En difficulté depuis déjà plusieurs années, [la Société normande de protection aux animaux](#) (SNPA) de [Rouen](#), véritable institution de la région établie sur l'île Lacroix, menace de disparaître. Sa directrice, **Valérie Dève**, lance un appel à l'aide à travers une [cagnotte de soutien](#), lancée début

mars 2026*.

« Faire des économies, ce serait au détriment des animaux »

« Cela fait plusieurs années que nous sommes en grande difficulté », confie la directrice. Force est de constater que **la situation ne s'est pas améliorée au fil du temps**. Au contraire, même.

Actuellement, le centre accueille 75 chiens. « On tourne constamment à 70 chiens en moyenne en ce moment. On tourne à **10 demandes d'abandon par semaine**, c'est affolant. On ne peut pas suivre », poursuit celle qui dirige la SNPA de Rouen.

On absorbe les frais, mais tout a augmenté : nourriture, vétérinaire, énergie... Les frais de vétérinaire, ça peut vite monter à 500 ou 600 euros.

De plus, il y a aussi **les salaires des neuf employés** de la structure à payer, sans qui le bien-être des animaux et la vie de l'association ne sont pas possibles. « C'est simple, on fonctionne à perte. Si on voulait faire des économies, ce serait au détriment du soin des animaux », insiste la directrice.

Et puis, augmenter les frais d'adoption, ce n'est pas une solution, « on n'aurait plus de familles pour prendre nos animaux ».

Une situation financière impossible

À court d'idées et déplorant **un manque de soutien de la part des collectivités**, la SNPA a donc lancé une cagnotte pour assurer sa survie. La somme demandée pour rétablir l'équilibre financier de la structure est très importante : **500 000 euros**.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

« Cela pourra nous donner une bouffée d'oxygène, mais la réalité, c'est que nous avons besoin d'une aide pérenne qui ne peut passer que par un soutien des collectivités », soutient Valérie Dève.

Il y a de ça deux ans, la SNPA a **déjà sollicité une aide auprès des communes** de la métropole. « On a écrit au conseil départemental, au conseil régional, à la Métropole. Sans retour », relate la directrice, amère.

Valérie Dève le rappelle, la SNPA est une structure indépendante

de la SPA de Paris, « on ne fonctionne qu'avec les dons et les legs que l'on reçoit à Rouen ». Chaque année, la mairie de Rouen verse 20 000 euros de subvention à l'association, mais « cela ne couvre pas nos dépenses de fonctionnement ».

Aujourd'hui, l'avenir de la SNPA est donc clairement menacé.

« Nous avons plus de 100 ans d'existence sur le territoire. Nous sommes une institution et nous faisons partie du paysage local », rappelle la directrice de la structure. Sans eux, quel avenir pour les animaux abandonnés ?

**Cliquez [ici](#) pour retrouver la cagnotte de soutien à la SNPA.*

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

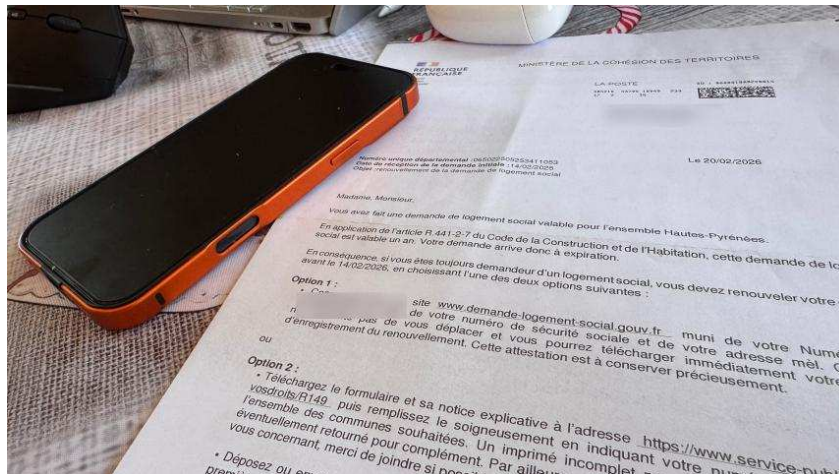
Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Près de Fécamp. Il reçoit une lettre pour renouveler sa demande de logement social après la date limite

Matthias Chaventré

4-5 minutes

Un habitant de Saint-Léonard, près de Fécamp, a reçu un courrier du ministère de la cohésion des territoires. Une lettre arrivée... après la date limite pour renouveler sa demande de logement social. Un raté qui obligerait à recommencer la procédure de zéro.



Un courrier envoyé le 20 pour renouveler sa demande avant le 14. À en perdre son latin. - Matthias Chaventré/Paris Normandie



Publié: 5 Mars 2026 à 15h05 Temps de lecture: 1 min

Habitant de [Saint-Léonard, près de Fécamp](#), Paskal relit le courrier du Ministère de la cohésion des territoires qu'il a reçu, en s'attardant sur les dates. « *Cherchez l'erreur, comme on dit* », rit-il. Un peu jaune. « *Oui, il y a de l'incompréhension en moi, et un peu de colère quand même.* »

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Le Cauchois a décidé de changer de vie, en allant s'installer à

Lourdes, au pied des Pyrénées. Il s'y est déjà rendu à plusieurs reprises, pour de bonnes actions. Et pour faire une demande de logement social, en février 2025. Précisément le 14. L'habitant de Saint-Léonard vient de recevoir un courrier lui indiquant qu'au bout d'un an, il doit renouveler sa demande. « *Avant le 14 février 2026.* » Courrier envoyé par le ministère... le 20 février et qu'il a reçu le 26. Le destinataire a bien tenté de renouveler sa demande via internet. Sans résultat.

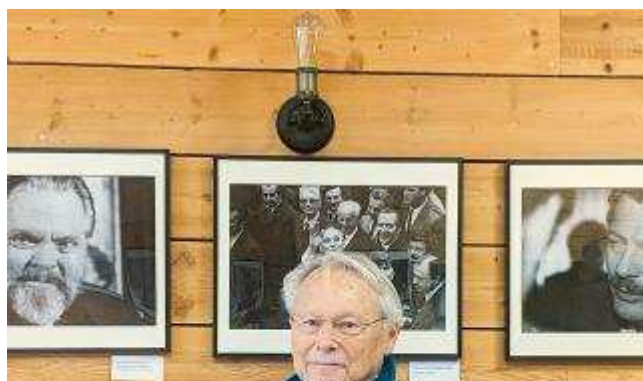
Dans un marché immobilier tendu

Cet imbroglio le ferait plus facilement sourire si le marché immobilier sur place n'était pas si tendu. « *Je me suis orienté vers une agence immobilière qui s'était montrée d'abord rassurante. Quand je l'ai recontactée un peu plus tard, ce n'était plus la même musique.* » Paskal dit avoir beaucoup de connaissances sur place. « *J'espère que des portes vont ainsi s'ouvrir.* » Surtout, « *je me mets à la place d'une personne qui serait dans une situation plus précaire que moi.* »

Lire aussi



[Fécamp. Avec « Les Cicatrices invisibles », Constance Guéry transforme ses traumatismes en chemin de résilience](#)



A Mont-Saint-Aignan, au nord de Rouen, une trouble opération immobilière vient percuter la campagne municipale

Auteur Manuel Sanson

11–14 minutes

A quelques jours du premier tour de l'élection municipale, la mairie de Mont-Saint-Aignan a entériné, à la surprise générale, la vente d'un immeuble à un duo d'entrepreneurs privés bénéficiant de solides connexions au sein de la municipalité. Le calendrier ainsi que les conditions particulières entourant cette vente sèment le doute autour de la régularité et de l'impartialité de cette dernière.

De quoi réveiller la campagne dans le sprint final. À Mont-Saint-Aignan, ville cossue universitaire située au nord de Rouen, un étrange dossier immobilier vient de faire irruption dans les débats. On parle des velléités de la mairie, encore dirigée par Catherine Flavigny (LR), de vendre un immeuble situé en limite de la place Colbert, lieu entrant par ailleurs dans un vaste projet de réhabilitation.

Cette transaction à venir, qui fait désormais l'objet d'une promesse de vente votée en conseil municipal le 12 février, pose de sérieuses questions en matière de régularité avec en toile de fond le soupçon de "copinage" entre membres de la bonne société des plateaux nord de l'agglomération rouennaise.

C'est donc d'abord la chronologie qui interroge. Alors que la campagne municipale bat son plein opposant trois listes, Catherine Flavigny, maire sortante qui ne se représente pas, a soumis au vote du conseil municipal une délibération qui entérine la promesse de vente signée au profit de Romain Pinel, pharmacien de la place, et la société DRE Immo, dirigée par Damien Renard. Ces derniers prévoient de déboursier 1,707 million d'euros soit peu ou prou le prix payé par la commune en 2020 pour l'acquisition du bâtiment d'une surface de plancher de près de 3500 m².

Autre étrangeté, *a priori* la délibération soumise aux élus ne comporte pas d'avis de la Direction de l'immobilier de l'État,

anciennement connue sous le nom de France Domaine, chargée en toute logique d'estimer les biens appartenant aux collectivités publiques. Dans ce cadre, les élus d'opposition notamment sont en mesure de vérifier la régularité des décisions en matière de cession d'éléments du patrimoine communal. Le prix d'achat en 2020 n'a fait l'objet d'aucune réévaluation en 2026.

« Il y a eu un avis des domaines qu'il fallait respecter », assure aujourd'hui Damien Renard. « Il n'était pas joint à la délibération votée en conseil municipal », s'insurge Pascal Magoarou, élu d'opposition écologiste. Au final, Catherine Flavigny confirme qu'aucun avis n'a été demandé depuis l'acquisition du bien en 2020. « Sur le plan juridique, il nous a été dit que l'ensemble de la procédure était parfaitement légal », ajoute l'édile.

"Il n'y a aucune précipitation liée au contexte électoral"

« Les élu-es s'étonnent d'avoir découvert la promesse de vente à l'ordre du jour du conseil municipal du 12 février, alors que le projet n'a jamais été débattu en conseil ni présenté en commission », réagissent toutefois les élus écologistes par communiqué de presse dans le cadre de leur campagne municipale.

« Il n'y a aucune précipitation liée au contexte électoral. C'est simplement que le projet avance. C'est un pur hasard », tente de déminer la maire de Mont-Saint-Aignan.

Le choix du duo d'entrepreneurs privés cités supra n'a fait l'objet d'aucun processus de consultation officielle en amont à l'appui d'un cahier des charges en bonne et due forme permettant à tout porteur de projet de candidater. *« Nous avons choisi la procédure de gré à gré car nous avons eu des propositions », justifie Catherine Flavigny. Selon elle, aucun souci au niveau du prix, le marché de l'immobilier ayant eu tendance « à baisser » entre 2020 et aujourd'hui.*

« La mairie évoque une offre spontanée », rapporte aujourd'hui Pascal Magoarou qui siège à la commission d'appel d'offres de la commune. Selon l'élue d'opposition, cette dernière n'a jamais été associée au processus de sélection, laissant planer le doute sur la conformité des négociations qui ont permis au duo Pinel/DRE Immo d'emporter le morceau.

« Il est de notoriété publique que le bâtiment était vide. On a suivi tout cela », argue Damien Renard qui précise avoir remis son dossier « en début d'année ». « Damien Renard est venu me solliciter car il savait que des promoteurs étaient dessus », complète Romain Pinel. « Opacité et en catimini... », pique une

commerçante de Mont-Saint-Aignan dénonçant une forme de népotisme.

De toute évidence, le duo bénéficie de solides connexions au sein de la municipalité. D'abord du côté de DRE Immo, basée à Mont-Saint-Aignan, et de son gérant Damien Renard. Longtemps salarié de Bouygues Immobilier, l'entrepreneur est le fils de l'ancien maire de Bois-Guillaume, Gilbert Renard, lui-même proche de Catherine Flavigny.

Les deux élus ont présidé aux destinées de l'opposition de droite au conseil métropolitain entre 2014 et 2020. Dans ce contexte, il se pourrait que le chef d'entreprise ait pu disposer d'un accès privilégié à la municipalité pour pousser son projet.

Joint par *Le Poulpe*, Damien Renard, qui se déclare « *maître d'ouvrage délégué* », conteste toute interférence familiale. « *Ca n'a jamais été un sujet* », assure-t-il. « *C'est Romain Pinel qui est investisseur et qui porte le projet* », insiste-t-il.

Et ce n'est pas tout. Dans le même registre, des ramifications se font jour entre Audrey Pinel, l'épouse de Romain Pinel, et la mairie. Il apparaît ainsi que la soeur d'Audrey Pinel, membre d'une famille influente de promoteurs immobiliers locaux, a, lors du précédent mandat, siégé au sein de la majorité municipale conduite par Catherine Flavigny, signe d'une certaine proximité entre l'édile et ladite famille.

L'épouse du pharmacien apparaît aux côtés de sa soeur dans la gouvernance de la société Les Iliades qui gère un EHPAD à Mont-Saint-Aignan. Au conseil d'administration dudit EHPAD, on trouve aussi Alain Sarrazin, conseiller municipal de la majorité conduite par Catherine Flavigny.

Selon nos informations, ce dernier n'a pas pris part au vote de la délibération lors de la dernière réunion du conseil municipal, laissant à penser qu'il aurait pu être intéressé au vote à titre personnel. Contacté, l'élus, par ailleurs avocat, n'a pas répondu à nos sollicitations.

Cet actuel conseiller municipal ou la soeur de l'épouse du pharmacien, elle-même ex-élue, seraient-ils intervenus pour "fluidifier" les relations avec la mairie afin de décrocher une promesse de vente ? « *Non, pas du tout !* », se récrie Romain Pinel. Questionnée, Catherine Flavigny se dit « *scandalisée* » à l'idée qu'on puisse lui reprocher quoi que ce soit sur ce terrain.

La délibération soumise récemment au vote fait état de trois offres spontanées : celle du duo lauréat, l'autre de la société Eiffage et la dernière de la société Drakkar développement. Sollicité pour

connaître les motivations de son offre spontanée pour l'achat de ce bien, le dirigeant de cette dernière entité basée à Bihorel n'est pas revenu vers nous, visiblement peu à l'aise à l'idée d'ouvrir le capot au-dessus du processus de sélection mené par la commune.

« Le projet de Monsieur Pinel/DRE Immo propose les meilleures conditions avec un paiement comptant à l'acte, sans conditions de commercialisation, une prise en charge du désamiantage du bâtiment à hauteur de 150 000 euros », précise de son côté la municipalité dans la délibération évoquée. Et là encore, des questions se posent.

Selon nos informations, le désamiantage aurait déjà été estimé, en 2020, entre 200 et 400 000 euros par l'EPFN (Établissement public foncier de Normandie). Or, étrangement, la promesse de vente stipule une condition suspensive d'achat qui autorise les acquéreurs à se désister si le coût du désamiantage excède 150 000 euros.

Si les prévisions de l'EPFN s'avéraient exactes, les acquéreurs pourraient dès lors se rétracter ou renégocier le prix de vente à la baisse. *« Il m'a été dit en commission que la ville paierait le surplus lié au désamiantage »,* s'offusque Pascal Magoarou. *« Il n'y a pas d'accord de ce type »,* clament en chœur Romain Pinel et Catherine Flavigny.

L'élue va même jusqu'à contester l'éventuelle application de la clause suspensive alors que cette dernière figure en toutes lettres dans la délibération.

"Tout laisse à penser que ce calendrier vise à priver une éventuelle future majorité différente de l'actuelle, de toute marge de manœuvre sur un site stratégique pour la commune"

Le document fixe la date limite de finalisation de la vente au 23 juin 2027. Il précise aussi que la désignation de l'opérateur n'a pas respecté *« une procédure de publicité et de mise en concurrence préalable »* qui permet au porteur de projet privé d'acquérir le bien directement auprès de l'EPFN, propriétaire du bien à cette heure.

In fine, la commune devra donc acheter le bien et le revendre le même jour aux entrepreneurs privés, renonçant de fait au projet initial qui avait, quant à lui, requis l'intervention de l'EPFN.

Effectivement en 2020, la ville avait conclu une convention de portage avec l'organisme public afin qu'il acquière l'immeuble avant que la municipalité ne le rachète à son tour pour y installer

différents services municipaux.

C'est ce projet donc qui vient d'être abandonné au débotté, à quelques semaines du premier tour des élections municipales, dans une relative opacité et sans réel débat. *« À l'occasion d'une réunion publique du 17 juin 2025, de nouvelles hypothèses d'usage ont été formulées »*, tente de justifier la délibération. *« Ainsi cette présentation prévoyait, pour le bâtiment Colbert, un programme à dominante médicale et la présence du bureau de police municipale »*, poursuit-elle. *« Nous avons adapté le projet initial à l'aune des consultations menées avec les habitants »*, complète Catherine Flavigny.

Bingo ! L'offre "spontanée" du duo Pinel/Renard prévoit justement l'ouverture d'un cabinet médical, l'installation d'une pharmacie - en l'occurrence l'extension de celle de Romain Pinel déjà implantée sur la place - ou encore la création de 119 logements étudiants.

La transaction à venir prévoit aussi que *« l'emprise foncière cédée se voit prélevée d'une surface d'environ 572m² nécessaire à la construction par la ville du futur bureau de police municipale »*.

Selon nos sources, Romain Pinel convoitait cet immeuble depuis au moins un an, soit longtemps avant la réunion publique évoquée par la municipalité justifiant la modification du projet initial. *« Il voulait s'agrandir depuis longtemps »*, glisse une source bien renseignée dans le petit milieu de l'immobilier rouennais.

À cette heure, le dossier semble bien ficelé. Au grand dam des trois groupes d'opposition au conseil municipal de Mont-Saint-Aignan qui ont voté comme un seul homme contre la promesse de vente au duo d'entrepreneurs privés. Selon nos informations, des recours en justice ne seraient pas à exclure. En parallèle, les élus écologistes annoncent saisir la préfecture.

« Le projet visé par la promesse de vente ne figure ni dans le programme de mandat de la majorité sortante, ni dans le programme pluriannuel d'investissement, ni dans les orientations budgétaires 2026. Tout laisse à penser que ce calendrier vise à priver une éventuelle future majorité différente de l'actuelle, de toute marge de manœuvre sur un site stratégique pour la commune », attaquent ces élus par voie de communiqué de presse, amenant ainsi le sujet épineux du bâtiment Colbert au coeur de la campagne municipale.

Continuité ou alternance : la ville de Rouen, bastion socialiste depuis 18 ans, peut-elle basculer aux municipales ?

Écrit par Myriam Libert

8–10 minutes

Un maire socialiste qui entend continuer son engagement, fort du soutien des écologistes et d'une gauche rassemblée, une candidate de la droite et du centre qui tente sa chance pour la seconde fois, les municipales à Rouen se présentent a priori sous la forme d'un duel. La France Insoumise et le Rassemblement National ne désarment pas pour autant, et profitent de l'élection pour faire parler d'eux.

[Élections municipales 2026](#)

Rouen, capitale de la Normandie, attise les convoitises. La belle endormie est aujourd'hui une ville attractive et embellie, qui gagne chaque année de nouveaux habitants. Près de 120 000 personnes vivent ici désormais.

Sept listes sont à ce jour répertoriées, parmi lesquelles celle de l'actuel maire socialiste Nicolas Mayer-Rossignol, celle de Marine Caron pour la droite et le centre, celle de Maxime Da Silva pour La France Insoumise, et enfin celle de Grégoire Houdan pour le Rassemblement National.

L'actuel maire socialiste de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, souhaite poursuivre son engagement. *"Rouen, c'est ma ville, et c'est ma vie"*, aime-t-il à la présenter.

Le premier édile, âgé de 48 ans, repart donc en campagne, soutenu par les écologistes et une gauche rassemblée. Réunions publiques et porte à porte rythment son quotidien de candidat.

[Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen, en campagne pour sa réélection • © FTV](#)

Cet après-midi-là, le maire n'a pas hésité à prendre son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des Rouennais, se prêtant de

bonne grâce à l'exercice du porte à porte. Dans ce petit immeuble du quartier de la Croix de Pierre, l'un de ses arguments de campagne trouve un écho positif.

"Pour les transports en commun, j'ai vu la possible gratuité pour les plus de 65 ans ?", demande cette dame qui a l'âge d'en profiter.

"C'est l'avantage d'une élection locale, il y a la proximité directe, le maire comme on dit, est à portée de baffes, d'engueulades, ou de compliments, ça arrive aussi !", commente Nicolas Mayer-Rossignol.

Le programme, c'est vivre mieux. Comment on fait pour que chacun, que vous soyez une personne retraitée, une personne jeune sans emploi, qui en cherche un et qui se forme, une maman solo avec plusieurs enfants qui galère en horaires décalés, comment on fait pour vivre mieux, qu'est ce qu'on peut apporter au quotidien, c'est ça qui m'intéresse !

Nicolas Mayer-Rossignol, actuel maire PS de Rouen, tête de la liste "Fiers de Rouen"

Transports, éducation, environnement figurent aussi parmi ces thèmes de campagne. Mais Nicolas Mayer-Rossignol entend également poursuivre ses actions en matière de sécurité. *"Quelle ville a augmenté de plus d'un tiers ses effectifs de police, tripler le nombre de caméras, ouvert un nouveau poste de police, créer une brigade de nuit, une brigade cynophile . Nous avons fait cela."*

VIDÉO. Reportage de Myriam Libert et Didier Meunier :

durée de la vidéo : 00h03mn49s



Qui sont les candidats aux élections municipales de Rouen ? •

©FTV

La sécurité, voilà un thème cher à Marine Caron, pour qui le temps de l'alternance est venu.

À 35 ans, la Rouennaise se présente pour la deuxième fois à la

mairie, candidate de la droite, du centre, et de tous les citoyens déçus par la mandature de l'actuel maire.

"La priorité c'était de rassembler la droite et le centre, mais de rassembler surtout des sociaux-démocrates, des gens qui sont déçus de l'équipe actuelle, et puis des citoyens. C'est le cas de Loïc, Nabila et Benoît qui sont autour de moi et ne sont pas adhérents d'un parti politique. Ils sont citoyens", explique Marine Caron.

[Marine Caron, candidate à la mairie de Rouen pour la droite, le centre et les sociaux-démocrates • © FTV](#)

Parmi ses sujets de prédilection, on retrouve l'accès à la santé pour tous, le logement, la propreté, ou encore l'attractivité de la ville, qui passe selon elle par une vie commerçante dynamique.

Nous l'avons rencontré ce matin-là dans l'une de ses visites aux commerçants de Rouen. Aller à la rencontre des habitants est l'une de ses stratégies, et force est de constater que Marine Caron a une notoriété grandissante, au regard du nombre de personnes qui la saluent dans la rue.

Rouen comme n'importe quelle ville, a besoin d'avoir des commerçants qui vivent, des commerçants qui sont accueillants et qui arrivent à travailler correctement. Aujourd'hui il y a des difficultés, sur l'accessibilité, sur le stationnement, alors nous, on propose la gratuité entre 12 heures et 14 heures, et aussi de diminuer le prix du stationnement qui est parmi les plus chers de France. Et puis remettre de la propreté, car ça impacte le commerce de proximité

Marine Caron, candidate de la droite et du centre pour la liste "Réussir Rouen"

Autre aspirant à la mairie de Rouen : Maxime Da Silva, candidat pour La France Insoumise, et tête de liste du collectif "Faire mieux à Rouen".

Le mouvement aurait souhaité faire campagne avec les Ecologistes et les communistes, qui lui ont préféré le candidat socialiste. Qu'à cela ne tienne, ces élections municipales sont l'occasion de diffuser les idées et les valeurs de LFI.

Nous retrouvons Maxime Da Silva, âgé de 37 ans, et quelques militants dans un quartier qu'ils jugent délaissé, la Lombardie, sur les Hauts de Rouen. Ici, les habitants avaient placé LFI en tête à toutes les dernières élections.

[Maxime Da Silva, candidat à la mairie de Rouen pour La France Insoumise • © FTV](#)

"Aujourd'hui on a 350 propositions pour Faire mieux pour Rouen, un programme élaboré avec les gens. On a mené aussi des auditions citoyennes avec des syndicats, des associations, des collectifs d'habitants".

Le programme de "Faire Mieux pour Rouen" est axé en priorité sur le logement, la santé, la solidarité, et la lutte contre la pauvreté. La gratuité des cantines, tout comme la réquisition des logements vacants sont quelques-unes des mesures proposées.

Les besoins à Rouen, c'est quoi ? C'est avoir un logement décent, vivre plus dignement et avoir un bouclier contre l'inflation et les politiques de violence sociale et écologique d'Emmanuel Macron. C'est participer à la vie citoyenne aussi, avec des outils de démocratie participative.

Maxime Da Silva, candidat La France Insoumise, tête de liste "Faire mieux à Rouen"

Maxime Da Silva sait que son parti n'a pas encore de forte représentation à Rouen, mais sa campagne engagée est une manière d'évoquer en avant-première les enjeux des présidentielles lors de ses échanges avec les habitants.

"Il faut donner toute la force possible à la France Insoumise, parce que l'année prochaine, ce sont les élections présidentielles, et il faut dès maintenant mener le combat contre le Rassemblement National et l'extrême droite".

Le candidat du Rassemblement National, Grégoire Houdan, n'a quant à lui pas répondu à nos sollicitations.

Autres candidats à se présenter Éric Moizan pour Lutte Ouvrière, Amaury Renaud pour le Nouveau parti Anticapitaliste Révolutionnaire, Céline Vitard pour le Parti des Travailleurs.

Frédéric Mazier pour Reconquête a finalement renoncé à se présenter.

Municipales 2026 à Rouen : au meeting de Marine Caron, la droite se met à rêver

Cécile Frangne

5–6 minutes

Mercredi 4 mars 2026, la candidate du centre et de la droite républicaine organisait son meeting de campagne sur les quais de Seine, à dix jours du premier tour des élections municipales.



Publié: 5 Mars 2026 à 18h12 Temps de lecture: 1 min

C'était il y a dix mois : Marine Caron, candidate à la mairie de Rouen, [lançait sa campagne](#) au Hangar 10, sur les quais de Seine, en présence de l'ancien Premier ministre Edouard Philippe.

Mercredi 4 mars 2026, à dix jours du premier tour des élections municipales, le président du parti Horizons n'avait cette fois-ci pas fait le déplacement sur les bords de Seine pour assister au grand meeting de celle qui gère son [comité local](#).

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Pas d'invité surprise

Parmi les 300 à 400 personnes réunies, pas d'invité surprise, donc, mais un choix assumé de la candidate du centre et de la droite républicaine de s'adresser à une « *audience rouennaise* ». Au premier rang de l'assistance, les présidents de la Région et du Département, Hervé Morin et Bertrand Bellanger, jouent les soutiens de poids aux côtés d'un parterre d'élus locaux dont le maire de Caudebec-lès-Elbeuf, Laurent Bonnaterre, ou encore celui de Bihorel, Pascal Houbbron.

Chef d'entreprise, commerçante, directeur de clinique... Plusieurs soutiens rouennais se passent le micro dans un décor feutré pour « chauffer » la salle. « *Il y a autant d'ambiance qu'à un meeting du PS* », pique l'un d'entre eux pour réveiller le public. Chose faite

lorsque – veste rouge signature sur les épaules –, la candidate monte sur scène au son des « *Marine à la mairie* » qui résonnent.

« L'éclairage public la nuit, les rats, la place du vélo dans la ville...
Ce sont des thèmes qui résonnent sur le terrain ».

Florescia, Militante

Elle demande au public de « *fermer les yeux et d'imaginer Rouen à la fin du prochain mandat* ». « *Imaginez qu'il est 5 heures du matin. Une aide-soignante se rend à son travail au CHU dans des rues éclairées. Elle salue le policier municipal qu'elle croise* », dépeint-elle. Et Marine Caron de dérouler son programme autour d'enjeux de [sécurité](#), de propreté et de stationnement entre deux piques au maire sortant. « *Je serai maire à 100 %, parce que ma vie elle est ici, pas à Paris* », attaque-t-elle notamment.

Des thèmes « qui résonnent »

« *L'éclairage public la nuit, les rats, la place du vélo dans la ville... Ce sont des thèmes qui résonnent sur le terrain* », assure Florescia, 26 ans, séduite par le profil de la « *jeune* » élue de droite pour qui elle fait campagne. « *Marine a énormément mûri ces six dernières années* », juge quant à elle Pascale Eskinazi. « *Elle a appris à se faire connaître des Rouennais.* »

Pour effacer le fiasco des élections de 2020, où la droite s'était présentée en ordre dispersé, le message de la soirée était clair : « *Ne laissez personne vous faire croire que c'est impossible* », martèle la candidate, adepte de la méthode Coué. *Le seul sondage qui compte, c'est celui du terrain.* » « *Moi j'y crois*, assure un militant. *Avec Marine et la droite unie, c'est peut-être la première fois en 18 ans qu'on a une chance de l'emporter.* »

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi



Municipales 2026 : Le Havre, ce fief où Édouard Philippe vise un troisième mandat tout en jouant son destin présidentiel

Raphaël Fresnais

9–12 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Dans la ville la plus peuplée de Normandie, l'ancien Premier ministre et maire sortant Édouard Philippe semble moins intouchable à l'approche des élections municipales 2026. Si sept listes sont en lice, plus la date du premier tour approche, plus l'issue du second semble indécise.

«Édouard Philippe en rade du Havre». «Sondage alarmant pour l'ancien Premier ministre». «Édouard Philippe joue son avenir national». Très médiatisée, la candidature du maire sortant est-elle en train de se retourner contre lui ?

Premier partant déclaré à la Présidentielle 2027 - dès 2024, trois ans après la création de son parti Horizons -, l'ancien Premier ministre semble marquer un peu le pas. D'un coup, les sondages lui sont moins favorables.

La newsletter de votre commune

Recevez l'actu quotidienne de votre commune et les résultats des Municipales

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par Ouest-France pour recevoir notre newsletter. [En savoir plus](#).

Lire aussi : [Municipales 2026. Officiellement candidat, ce sera Le Havre d'abord pour Édouard Philippe](#)

Côté Présidentielle, tout d'abord : longtemps donné vainqueur en cas de second tour face à Marine Le Pen ou Jordan Bardella, Édouard Philippe vient de voir passer devant lui le RN. Chez lui, dans son fief, ensuite : une enquête d'opinion publiée le 25 février le donne pour la première fois perdant face à la liste de gauche en

cas de triangulaire avec le RN au second tour.

Depuis, son adversaire PCF [Jean-Paul Lecoq](#), qui porte les espoirs de la gauche (PS, Les Écologistes, Place publique...) sans LFI, jubile : «Ça donne de la force», commente-t-il.

Le communiste Jean-Paul Lecoq est candidat au Havre. | NATALIE DESSE, ARCHIVES OUEST-FRANCE

«Ce sondage dit quoi ? Que ça va être serré», nuance l'équipe d'Édouard Philippe, qui ne perd pas de vue que cette tendance d'OpinionWay a été commandée par l'observatoire Hexagone, financé par [le milliardaire proche de l'extrême droite, Pierre-Edouard Stérin](#).

Sept listes en présence

Au Havre, [sept listes sont en concurrence](#). Cinq de gauche, plus celle d'Édouard Philippe et celle de Franck Keller (UDR-RN). Après avoir navigué entre LR et Zemmour, ce dernier a choisi de suivre Éric Ciotti et son Union des Droites pour la République (UDR), dont il est le patron en Normandie, et se présente donc avec l'appui du RN.

Élu à Neuilly-sur-Seine, il est perçu par ses adversaires comme un parachuté. Ce dont il se défend au nom de son père et de sa grand-mère.

Lire aussi : [Au Havre, l'union de gauche se lance face à Édouard Philippe](#)

Le mythe « Stalingrad-sur-Mer »

Cinq listes à gauche, donc. Un poids lourd à porter au premier tour, mais qui peut alléger les desseins au second. D'où le fait que «le Nouveau Front Populaire Havrais» se prend à rêver d'un retour vers le futur, où «Stalingrad-sur-Mer» était le premier bastion communiste du pays, jusqu'en 1995 et l'ère Rufenacht (RPR, puis UMP). En attendant, c'est la division qui domine avec LFI (Charlotte Boulogne), LO (Magali Cauchois) et deux Divers gauche (Marie Le Cieux, Sophie Zarifian) issus de mouvements citoyens. Quatre femmes au passage.

Édouard Philippe paiera-t-il [sa double ambition](#), lui qui a lié son destin national à sa troisième écharpe de maire ? Ses adversaires savent le lui rappeler. «Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois», juge Jean-Paul Lecoq. «Il a la tête ailleurs», selon Franck Keller. «Aimer Le Havre et la France n'est pas incompatible», répond l'intéressé, qui concédait néanmoins début décembre qu'une

défaite ne le mettrait pas «dans une bonne position pour convaincre les Français».

Des enjeux multiples

Attractivité, qualité de vie, pouvoir d'achat, accès aux soins, sécurité, fracture entre ville basse et ville haute, extension du tram (de 14 km) en cours. Tels sont les thèmes forts de la campagne. Des enjeux à la fois municipaux et nationaux.

La passe de trois ?

En 2014, Édouard Philippe avait été élu dès le 1^{er} tour. En 2020, il avait battu nettement Jean-Paul Lecoq au 2nd tour avec 58,83 % des voix. Dans la ville la plus peuplée de Normandie (166 687 habitants), plus de 100 000 électeurs sont appelés aux urnes. De la mobilisation dépendront naturellement les résultats.

En 2020, la participation avait pâti du [Covid](#) avec près de 58 % d'abstention au second tour. Soit plus de 60 000 inscrits.

Distancé par le RN, Édouard Philippe reste le mieux placé pour porter les couleurs du bloc central en 2027

Stéphane SIRET

7-9 minutes

S'il a fait des élections municipales un enjeu crucial pour sa candidature à l'Élysée l'année prochaine, le maire du Havre songe déjà à sa prochaine campagne. Selon une étude Ifop-Fiducial pour Le Figaro, il apparaît comme étant le mieux placé pour porter les couleurs du bloc central et du « socle commun ».



Publié: 5 Mars 2026 à 11h23 Temps de lecture: 2 min

S'il est actuellement concentré sur sa réélection à la mairie du Havre, [qui s'annonce plus difficile](#) qu'en 2014 (élu dès le premier tour) et qu'en 2020 (il l'avait emporté avec 58,83 % des voix face au député communiste Jean-Paul Lecoq), Édouard Philippe garde néanmoins un œil sur l'étape suivante : la présidentielle de 2027.

Premier candidat déclaré, dès septembre 2024, à l'élection suprême, le maire du Havre a quasiment fait de sa victoire aux élections municipales une condition *sine qua non* pour poursuivre sa course à l'Élysée. « *Si je perds les élections municipales, je ne serai pas dans la meilleure des positions pour aborder la suite* », [disait-il à Paris-Normandie le 28 janvier 2026](#). « *Mais je ne me place pas dans cette hypothèse, poursuivait-il. Je fais confiance aux Havrais pour faire le bon choix. Celui du Havre.* »

Un premier meeting post-municipales en préparation

L'élection municipale – la troisième pour lui – constitue donc un enjeu crucial pour le maire sortant, à la tête de la plus grande ville de Normandie. Même si rien n'est acquis pour lui face à Jean-Paul Lecoq (PCF) et Franck Keller (RN), Édouard Philippe se place donc

dans la position du vainqueur potentiel, prêt à donner, dès le lendemain de sa réélection, si tel est le cas, un sérieux coup d'accélérateur à sa campagne présidentielle. Le patron d'Horizons, le parti qu'il a fondé en octobre 2021, tiendra un premier meeting de campagne au printemps à Paris ; le lieu exact et la date ne sont pas tout à fait fixés. « *Il veut démarrer fort après les municipales* », confiait récemment l'un de ses proches au journal [Les Échos](#).

Longtemps en tête de toutes les enquêtes d'opinion, Édouard Philippe est doublé. Par Jordan Bardella et Marine Le Pen. Dans ces conditions, alors que les vellétés de candidatures à droite se multiplient, le maire du Havre et ses équipes d'Horizons, bien que mobilisés sur l'échéance de ce mois de mars, auront très certainement regardé d'un œil attentif [le dernier sondage Ifop-Fiducial pour Sud Radio et Le Figaro](#). À un peu plus d'une semaine des élections municipales, cette étude portant sur le premier tour de la présidentielle révèle que face au président du RN ou à la présidente du groupe des députés RN, laquelle attend la décision de la cour d'appel dans l'affaire du financement des assistants parlementaires au Parlement européen, Édouard Philippe est crédité de 16 % des intentions de vote au premier tour, loin derrière les 36 % attribués aux candidats du parti d'extrême droite.

Le mieux placé face au RN

Derrière le RN certes, mais l'ancien Premier ministre apparaît comme étant le mieux placé du bloc central, laissant six points derrière lui Bruno Retailleau (LR). Dans l'hypothèse où Édouard Philippe ne participerait pas à cette élection, Gabriel Attal serait crédité de 10 à 11 % des intentions de vote selon le candidat RN. À noter qu'en cas de candidature de Gabriel Attal pour représenter le bloc central, Bruno Retailleau lui passerait devant avec à 12 %, au même niveau que Raphaël Glucksmann (Place publique-PS), candidat pas encore déclaré. Jean-Luc Mélenchon (LFI) est à 10 ou 11 % des intentions de vote selon celui ou celle qui représentera le RN.

Autre chiffre : si Édouard Philippe est celui qui porte les couleurs du « socle commun », agrégat allant du centre droit à la droite LR, autrement dit sans la candidature de Bruno Retailleau, il est crédité de 23 % des intentions de vote au premier tour ; le sénateur vendéen, dans l'hypothèse où lui serait le candidat du même « socle commun », est à 17 %. Mais cette hypothèse-là sous-tend une primaire à droite. Ce dont le maire du Havre ne veut pas entendre parler. L'expérience de 2016 auprès d'Alain Juppé lui laisse un souvenir amer et la conviction que la primaire n'est pas un chemin à emprunter.

CSP+ et retraités

Auprès de quels électeurs Édouard Philippe recueille-t-il le plus de voix ? Selon l'étude Ifop-Fiducial, l'ancien Premier ministre d'Emmanuel Macron « séduit » en priorité les 24-35 ans et les plus de 65 ans, plutôt dans les grandes agglomérations en province et en Île-de-France que dans le milieu rural. Ses électeurs sont principalement des actifs des catégories dites supérieures (les CSP+), les diplômés, ainsi que les retraités. Les dirigeants d'entreprises, quant à eux, lui préféreraient Bruno Retailleau. Chez les salariés, ceux du privé sont plus enclins à glisser un bulletin Philippe dans l'urne que les agents du secteur public.

Un sondage n'est qu'une photographie à un instant « T ». Et avant l'échéance du printemps 2027, le rendez-vous des municipales va placer Le Havre sous les projecteurs.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi

[« Cuisiner, c'est un super-pouvoir », témoigne le chef Norbert Tarayre avant sa venue au Havre](#)

[Le Garce Club célèbre la Journée des droits des femmes 2026 au Havre](#)

[Football – HAC : « Ici, on ne nous donne rien, on va le chercher », confie Arouna Sangante](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Le Havre Édouard Philippe](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



"On va partager la facture" : D'où vient l'argent ? Comment les candidats financent leurs campagnes municipales ?

Écrit par Boris Letondeur

6-8 minutes

Les élections municipales se tiennent les 15 et 22 mars 2026. En attendant le scrutin, les candidats battent la campagne et tentent de convaincre les habitants de voter pour leur liste. La mise en lumière de leurs projets a un prix, et tous les candidats ne partent pas sur un pied d'égalité pour financer leurs campagnes.

[Élections municipales 2026](#)

Une campagne politique, ça coûte forcément de l'argent, peu importe que l'on brigue la mairie d'une métropole ou d'un petit village. Les candidats doivent résolument promouvoir leurs idées, leurs envies, leurs promesses pour toucher et tenter de convaincre le plus grand nombre d'électeurs de placer leur bulletin dans l'enveloppe le jour du vote.

Et pour cela, il est nécessaire d'imprimer des affiches et des professions de foi, puis de les distribuer. À l'ère du numérique, communiquer sur les réseaux sociaux apparaît aussi comme un passage obligé. Dans les grandes villes, certains candidats s'offrent des locaux de campagne, commandent des sondages, organisent des réunions publiques, des meetings. L'investissement est souvent corrélé à la taille de la ville, un plafond de dépenses est établi par l'Etat en fonction de la population. Le remboursement des frais de campagne est d'ailleurs, lui aussi, proportionné au calibre de la commune.

En 2020, c'est sans grande surprise Edouard Philippe qui a dépensé le plus en Normandie. La campagne de celui qui était encore Premier ministre a coûté 258 316 €, dont la moitié dédiée à la communication. Cela représente tout de même plus de deux fois plus que n'importe quel autre candidat normand, un déséquilibre de moyens comparable à celui du PSG en Ligue 1. À titre de comparaison, son principal adversaire, le communiste Jean-Paul

Lecoq, n'avait déboursé "que" 90 442 €, soit près de trois fois moins.

Six ans plus tôt, à Caen, lorsque la droite a ravi la municipalité à la gauche, Joël Bruneau (alors LR) avait dépensé environ 147 000 €, et le maire sortant socialiste Philippe Duron, environ 100 000 €, ce qui reste assez loin finalement du plafond des dépenses fixé à 171 719 €. Toujours en 2014, à Ouistreham, l'outsider Romain Bail avait lui aussi réussi à vaincre le sortant, André Ledran, avec un budget supérieur de 3 000 € (14 728 € contre 11 735 €). De là à penser que l'argent est faiseur de rois, il n'y a qu'un pas.

[Le montant du plafond des dépenses électorales pour les élections municipales se calcule en fonction du nombre d'habitants de la circonscription d'élection. • © vie-publique.fr](#)

Pour autant, ce n'est pas toujours le cas. La preuve à Cherbourg, en 2020, où le Républicain David Margueritte a dépensé 25 000 € de plus que le maire socialiste Benoît Arrivé, sans parvenir à le battre. Autre exemple à Vernon, où malgré 4 000 € de plus, Timour Veyri (PS) n'avait pas réussi à renverser Guy Lefranc (LR à l'époque).

Il y a plusieurs façons de financer une campagne : via un apport personnel du candidat et/ou de ses colistiers, par un virement d'un parti politique, des concours en nature ou par le biais de donation de particuliers. *"La technique est relativement simple. On apporte à titre personnel, parfois par emprunt, l'équivalent de ce qui va être remboursé par l'Etat quelques mois plus tard si on obtient au moins 5 % des votes"*, détaille Joël Bruneau, élu à Caen en 2014 et réélu en 2020.

Le désormais ex-édile a aussi pu bénéficier de la participation de certains colistiers, mais pas de son parti politique. La moitié de son budget de campagne a été le fruit de dons de particuliers, pour 66 715 €. *"Bien sûr qu'il y a des dirigeants d'entreprises qui participent, à titre personnel et dans la limite de 4 600 € fixée par la loi, mais je me souviens que, généralement, ils donnaient autant aux principaux candidats"*, assure-t-il, même si son adversaire en 2014 n'avait bénéficié que de 15 280 € de dons au total.

La clairvoyance de l'élu, c'est de considérer qu'on ne fait pas sa politique en fonction des dons que l'on reçoit.

Joël Bruneau, ancien maire de Caen (2014-2024)

Joël Bruneau se remémore tout de même d'un afflux d'entrepreneurs souhaitant contribuer de leur pécule durant l'entre-deux tours. *"Il y a eu beaucoup de dons à la fin du premier tour, des soutiens divers qui sont arrivés. C'est plus facile de lever des fonds*

lorsqu'on est étiqueté favori. Après, la clairvoyance de l'élu, c'est de considérer qu'on ne fait pas sa politique en fonction des dons que l'on reçoit".

Pour les communes de moins de 9 000 habitants, les règles de financement des campagnes municipales sont allégées. Les candidats bénéficient d'une grande liberté, sans obligation formelle de déclaration de comptes de campagne. Il n'existe aucun plafonnement des dépenses électorales, mais en contrepartie, aucun remboursement public de l'État n'est accordé, sauf pour l'impression des circulaires et bulletins de vote.

À Passais-Village, dans le Sud Manche, bien qu'il n'y ait qu'une seule liste candidate, il a tout de même fallu la promouvoir auprès des 1 160 habitants. *"Ça nous a coûté environ 1 500 euros pour l'impression de quelques affiches, des circulaires, des bulletins de vote et le contrat de distribution par La Poste"*, explique Dominique Morel-Gillot, maire du village depuis 2020.

Pour rassembler la somme nécessaire à la publicité de sa liste, l'élue à *"avancé l'argent, mais on va partager la facture en cinq, avec les deux autres maires délégués, ainsi que deux adjoints, tous ceux qui toucheront des indemnités quand on sera en place"*, détaille-t-elle. *"Il y aura une partie des dépenses remboursées par la préfecture, mais pas les enveloppes, ni La Poste."*

À La Ferté-Macé, dans l'Orne, le maire sortant Michel Leroyer peut aussi compter sur ses acolytes, pour abonder une caisse de campagne estimée à 6 à 7000 euros. *"Chaque personne de la liste finance en fonction de ses moyens. Pendant tout le mandat, j'ai eu une indemnité, j'en ai gardé un peu pour cette campagne. Les personnes du comité de soutien peuvent aussi donner"*, indique l'édile, qui ne souhaite pas dévoiler la répartition précise des fonds.

Sur les 2 644 communes recensées en Normandie, à peine une vingtaine dépasse la barre des 9 000 habitants. Pour la quasi-totalité des candidats normands donc, le financement de la campagne relève du système D, et de la solidité et solidarité financière de colistiers.

Municipales à Rouen. Sécurité, impôts, écoles... ce qu'il faut retenir du meeting de Marine Caron

6-7 minutes

La candidate aux élections municipales à Rouen (Seine-Maritime) Marine Caron (Horizons) a tenu un meeting de campagne mercredi 4 mars 2026. Compte-rendu.

Sur le même thème

[Insécurité](#)

[Métropole Rouen](#)

[Municipales 2026](#)

Article réservé aux abonnés



Marine Caron (Horizons), en meeting de campagne pour les élections municipales à Rouen (Seine-Maritime) mercredi 5 mars 2026. (©FM/76actu)

Par [Fabien Massin](#) Publié le 5 mars 2026 à 19h12

Après sa [déclaration de candidature](#), la présentation de son [projet](#) et de sa [liste](#), et après les meetings des candidats [Maxime Da Silva \(LFI\)](#) et [Nicolas Mayer-Rossignol \(PS/Verts\)](#), la candidate aux [élections municipales à Rouen](#) **Marine Caron (Horizons/centre/droite)** a tenu à son tour un meeting de campagne, mercredi 4

mars 2026 à la salle Vue sur Seine, sur les quais rive droite.

Imaginez Rouen demain

Sans aller jusqu'à entonner la fameuse chanson de John Lennon, la candidate a par deux fois demandé à son auditoire de « fermer les yeux » et « d'imaginer » : « **Je vais vous demander d'imaginer Rouen à la fin du prochain mandat.** Il est quatre heures du matin, nous sommes un lundi. Une aide-soignante se rend au CHU pour travailler. En sortant de chez elle, les rues sont éclairées. Elle marche sereinement. Elle ne presse pas le pas. Elle ne regarde pas derrière elle. Elle salue même le policier municipal qu'elle voit au petit matin. »

Un exercice de projection dans le futur décliné sur plusieurs thèmes, culture et loisirs, commerce et développement économique, urbanisme, ou encore éducation : « Imaginez dans une école un directeur qui prépare la rentrée avec les enseignants. **Les bâtiments ont été rénovés, adaptés. Les enfants n'auront pas froid l'hiver.** Ils n'auront pas trop chaud l'été. Le projet périscolaire a été repensé en association avec les acteurs du territoire. Les animateurs sont fiers d'accueillir les élèves. Les élèves sont sereins et les animateurs revalorisés dans leur mission. »

« Nous ferons de la sécurité une priorité assumée »

Sur le thème de la sécurité, présentée clairement comme étant la priorité de son projet, Marine Caron veut « **une police municipale d'élite, formée, armée, connue, respectée**, qui fera de la proximité, de la prévention, de la médiation et pas uniquement de la verbalisation. » Et cette police municipale sera présente « 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 », promet la candidate.

Stop aux « projets déraisonnables »

« Dire non aux grands projets déraisonnables, c'est essentiel », a déclaré la candidate. Marine Caron a ainsi dans le viseur plusieurs projets du maire sortant Nicolas Mayer-Rossignol, comme celui de Palais de congrès. « **80 millions d'euros pour un palais des congrès, c'est trop cher dans le contexte économique actuel**, pour une rentabilité trop incertaine », estime-t-elle.

Elle se souvient également du [projet avorté de spectacle du 14 juillet](#) : « 11 millions d'euros, dont cinq d'argent public, **pour une heure trente de spectacle**, c'est trop, c'est démentiel, c'est hors de propos par rapport à ce dont notre ville a besoin. »

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Ou encore, concernant le projet de nouvelle ligne de tramway :
« Un demi-milliard pour une nouvelle ligne de tram, là aussi c'est démesuré, **surtout quand on connaît la vétusté des transports en commun** et qu'il n'y a pas de fléchage clair des financements pour y parvenir. »

Non à l'extension de la gratuité dans les transports

La candidate du centre et de la droite (rejointe également par quelques ex-socialistes) a pris le contrepied d'une autre mesure proposée par [Nicolas Mayer-Rossignol](#) : l'extension de la gratuité dans les transports en commun aux jeunes et aux seniors. Elle explique : « Nous ne reviendrons pas sur la gratuité ponctuelle qui a été mise en place. Mais nous préférons, pour des raisons de justice sociale et d'équité, **une tarification solidaire en fonction des revenus.** »

Par ailleurs, la candidate craint que le financement d'une extension de la gratuité passe par l'augmentation d'impôts existants, comme « la taxe GEMAPI », ou par la création « d'une taxe foncière métropolitaine ». Or Marine Caron le promet : « **Il n'y aura pas d'augmentation des impôts locaux. Il n'y aura pas de création d'impôts nouveaux.** »

Maire mais pas présidente

Sur la gouvernance, Marine Caron l'a une nouvelle fois répété : elle sera maire de Rouen « **à 100 %** » et ne briguera pas la présidence de la [Métropole de Rouen](#) : « On entend beaucoup ces dernières semaines une petite musique : **si le maire de Rouen n'est pas président de la métropole, il ne pourra rien faire.** C'est faux. Et c'est un piège. Dans de nombreuses métropoles en France, le maire de la ville centre n'est pas le président de la métropole. Et cela fonctionne. C'est une question de méthode. Nous travaillerons main dans la main avec les autres communes, **dans une gouvernance apaisée et respectueuse.** »





Le meeting de campagne de Marine Caron était organisé à la salle Vue sur Seine, sur les quais rive droite de Rouen. (©FM/76actu)

Suivez l'actualité de Rouen sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Municipales 2026. Rumeurs, plainte et tensions : la campagne électorale s'échauffe à Bolbec

Cédric Thomire

3-4 minutes

Florian Courraey, candidat sur la liste de [Christophe Doré](#), a déposé plainte au commissariat de police de Bolbec le 13 février, à l'encontre de trois femmes et un homme. Ils les accusent de colporter des mensonges à son égard sur le réseau social Facebook.

"C'est faux et ridicule"

"Ils ont écrit que j'insulte mes anciens collègues de travail de Bolbec de 'consanguins'. C'est évidemment faux et ridicule. Mais ce n'est pas anodin en pleine campagne électorale, dénonce-t-il avec fermeté. Le RN avait promis une campagne électorale respectueuse. On voit le résultat." S'il cite le Rassemblement national, c'est que deux des quatre personnes contre qui il porte plainte figurent sur la liste conduite par [Douglas Potier](#), délégué départemental de ce parti. *"Ces militants ont été envoyés au charbon pour me nuire. Mais depuis mon dépôt de plainte, les choses se sont calmées"*, constate-t-il. Et c'était bien son intention. *"Je n'ai rien demandé d'autre que cessent ces rumeurs, et de rétablir la vérité"*.

Florian Courraey rapporte que les "rumeurs" dont il a fait l'objet lui portent préjudice et ont atteint ses proches. Chaque commentaire étant accompagné d'une photo de lui. *"Je suis investi dans le milieu associatif à Bolbec depuis 2016. Dire que j'insulte les Bolbécais est grave. Je le déplore. La diffamation n'est pas ma marque de fabrique."* Interrogé par la rédaction, Douglas Potier déclare que les personnes visées sont *"des patriotes sincères et des amis qui n'ont rapporté sur les réseaux sociaux que des propos d'anciens collègues de l'auteur de la plainte"*. Le candidat ajoute : *"Je ne sais pas si ces propos sont vrais. J'ai en tout cas un écrit qui va dans ce sens. Si les faits sont avérés, c'est choquant."*

"Des patriotes sincères"

Et Douglas Potier riposte. *"Mes amis ont répondu à des attaques à mon encontre, sur des comptes Facebook dont on me dit qu'ils seraient animés par M. Courraey (N.D.L.R. : ce dernier conteste fermement être le propriétaire de ces comptes). Il s'agit de commentaires dans lesquels je suis diffamé. On peut y lire que j'habite à Paris et que je ne paye pas d'impôts à Bolbec. La même chose a été répétée en conseil municipal. Si c'était avéré, j'aurais été rayé des listes électorales, avec l'impossibilité d'être candidat. Ça n'a pas été le cas. Donc il y a diffamation."*

Douglas Potier précise : *"Je suis domicilié à Bolbec et je paye la taxe foncière du domicile où je suis hébergé à la personne qui me loge ! J'y reçois les courriers de la mairie et de tous les organismes publics. Qu'on me présente par conséquent un courrier à mon nom qui soit revenu avec la mention 'N'habite pas à l'adresse indiquée !'"* Mais il ne portera pas plainte. *"Je suis respectueux du débat public et je préfère qu'il ait lieu à Bolbec plutôt que dans les tribunaux."*

L'artiste de la catène attaque en justice le RN et Horizons après des tracts politiques utilisant l'image de son oeuvre - ICI

Amélie Bonté

4-5 minutes

[Passer au contenu](#) [Passer au pied de page](#)

Vendredi 6 mars Fête des Colette

Vendredi 6 mars Fête des Colette

La catène de containers a été installée au Havre en 2017 à l'occasion des célébrations des 500 ans de la ville. © Maxppp - EMMANUEL LELAIDIER

Publié le jeudi 5 mars 2026 à 18:10

Vincent Ganivet, l'artiste qui a réalisé l'oeuvre Catènes de containers au Havre attaque le RN et Horizons en justice pour avoir utilisé sans son accord l'image de son oeuvre sur des tracts politiques dans le cadre des élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

L'artiste, auteur de l'oeuvre Catènes de containers au Havre **attaque deux partis politiques en justice**. Vincent Ganivet qui a réalisé en 2017 l'oeuvre colorée installée quai de Southampton au Havre, qui est depuis devenue emblème de la ville, a découvert que l'image de son oeuvre était utilisée pendant la campagne des élections municipales. La catène apparaît sur des tracts du candidat UDR-RN Franck Keller et du maire sortant Horizons Edouard Philippe. L'artiste qui n'a pas été prévenu déplore la méthode et attaque en justice.

"Ni l'un ni l'autre ne m'ont prévenu"

*"Pour moi c'est inconcevable qu'on utilise l'image des catènes pour défendre le discours du RN". L'artiste dit avoir remarqué également une utilisation de l'image de l'oeuvre par Edouard Philippe, le maire sortant Horizons. "Je ne vois pas trop de différences entre leurs programmes et surtout entre leurs méthodes. **Ni l'un, ni l'autre ne***

m'ont prévenu."

Vincent Ganivet se dit "*touché*" que les Havrais aient souhaité conserver son œuvre après 2017, il a d'ailleurs **cédé ses droits d'exploitation visuelle à la ville du Havre et non à une personne** ou un candidat, rappelle-t-il ***"je tiens à ce que l'on fasse bien la différence"***.

"J'ai engagé des poursuites contre Horizons et le RN pour exploitation non autorisée donc de la contrefaçon." L'artiste ne se fait pas d'illusion et sait qu'aucune décision ne sera rendue avant le premier tour du scrutin le 15 mars " *on aura pas le temps de faire interdire quoi que ce soit aussi j'entends inciter les autres candidats à s'emparer de l'image, qu'il y ait une utilisation au moins démocratique de mon œuvre.*" Il précise ne pas attaquer en justice les autres candidats de l'opposition qui le feraient.

- [Élections municipales](#)
- [Politique](#)
- [Mairie – Municipalité](#)

Résultats des élections municipales 2026



Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Au Havre, pour les élections municipales des 15 et 22 mars, l'Union des droites pour la République associée au Rassemblement National, espère faire tomber le maire sortant Horizons, Edouard Philippe qui lui brigue un 3e mandat en son nom.

Le 14/02/2026 à 06:05

- Édouard Philippe, le maire sortant du Havre a lancé officiellement

Municipales 2026 : à Valliquerville, près d'Yvetot, un candidat porte plainte après la dégradation d'une affiche - ICI

Lila Lefebvre

3–4 minutes

Publication Facebook de la liste aux municipales "Agir ensemble pour Valliquerville". © Aucun(e) - Sébastien Nauche

Publié le jeudi 5 mars 2026 à 13:59

Sébastien Nauche, tête de la liste d'opposition au maire sortant de Valliquerville (Seine-Maritime), a porté plainte ce jeudi 5 mars après la dégradation d'une de ses affiches de campagne.

La tension monte à deux semaines du premier tour des élections municipales, qui se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Ce jeudi 5 mars, Sébastien Nauche, tête de la liste sans étiquette "Agir ensemble pour Valliquerville", a retrouvé une de ses affiches de campagne peinte en rouge. Le candidat qui s'oppose au maire sortant, Jacques Cahard, a porté plainte.

L'équipe de Sébastien Nauche a découvert des traces "*rouges sang*" sur une de ses affiches de campagne, ce jeudi matin. "*De la peinture bleue, passons, mais là rouge, on le voit comme une menace*", nous glisse une de ses co-listières. Sébastien Nauche a donc décidé de porter plainte en gendarmerie ce jeudi, nous confirme cette co-listière. Mardi, une affiche de la liste "Agir ensemble pour Valliquerville" avait été arrachée. **Le maire actuel, Jacques Cahard, brigue un cinquième mandat.**

- [Élections municipales](#)
- [Politique](#)
- [Mairie – Municipalité](#)

Résultats des élections municipales 2026



Ce candidat aux élections municipales du Havre a-t-il (vraiment) le droit d'utiliser une photo de la Catène de containers sur ses affiches ?

Écrit par Clé Arouche

7-9 minutes

La photo de l'œuvre signée Vincent Ganivet apparaît sur l'affiche électorale de Franck Keller, tête de liste UDR-RN aux élections municipales du Havre (Seine-Maritime). L'artiste désapprouve. Que dit le droit ?

[Élections municipales 2026](#)

Ces quelques notes de couleur, floues, en arrière-plan, sur l'affiche électorale de Franck Keller, candidat UDR-RN aux prochaines élections municipales...vous les avez sans doute reconnues tout de suite.

Et pour cause, depuis son installation en 2017, la Catène de containers est devenu un symbole du Havre.

[L'affiche électorale de Franck Keller au Havre - mars 2026 • © DR](#)

Mais avant de représenter la ville, elle est une œuvre d'art signée Vincent Ganivet, créé pour les 500 ans du Havre. Et cette utilisation à des fins politiques, l'artiste la conteste.

[Story publiée par Vincent Ganivet le 02/03/2026 • © FTV](#)

Sur Instagram, ce lundi, Vincent Ganivet a publié une story dans laquelle il affirme : *"les Catènes illustrent des valeurs totalement opposées à celles prônées par le Rassemblement national [...] Mon œuvre n'a rien à faire sur ses tracts, qui me font honte".*

Rencontré par la rédaction de France 3 Normandie, l'artiste détaille :

"Les catènes, je les ai faites pour la ville, pas pour une personne particulière, ni un parti. C'est une œuvre cosmopolite, qui prône l'accueil de l'étranger. Cette catène est devenue un symbole du Havre mais elle a été produite par un artiste vivant qui a des

convictions lui aussi et qui les exprime."

[Visuel publié sur la page Facebook LH 2026 avec Edouard Philippe avec la Catène de containers • © FTV](#)

Interrogé sur l'utilisation de son œuvre par Edouard Philippe, maire et candidat à sa réélection, Vincent Ganivet conclut : *"Franck Keller, ça m'a fait bondir. Édouard Philippe, ça ne me va pas non plus. Si cette œuvre est utilisée à des fins de promotion de la ville, ça ne me pose pas de problème mais pas pour la communication d'une personne en particulier."*

De son côté, Franck Keller estime que cette affaire est *"absurde"*. Selon lui, il n'a pas été appelé par l'artiste pour une demande de retrait de ce visuel.

De toute façon, le candidat nous assure qu'il s'y refuserait. *"Je n'utilise pas son œuvre. Sur mon affiche, il y a de nombreux bâtiments de la ville. On ne voit qu'un tout petit bout de la Catène, flou, en arrière-plan"*, décrit Franck Keller. *A ce moment-là, cela signifie qu'on ne peut plus prendre aucune photo d'aucune commune. Cette œuvre appartient à la ville du Havre. C'est elle qui l'entretient avec de l'argent public."*

Interrogé cette fois sur la présence d'une vidéo d'une colistière tournée au pied de la Catène sur sa page Facebook, le candidat dit qu'il va étudier la question.

Depuis notre échange téléphonique, toutes les publications de Franck Keller ont été retirées du réseau social.

Mais selon lui, cette polémique autour de l'affiche est *"un coup politique"* mené par ses adversaires. *"Cela ne tient absolument pas sur le plan juridique"*, assure la tête de la liste d'alliance entre l'UDR, parti d'Eric Ciotti, et le Rassemblement national.

[Les affiches des candidats aux élections municipales au Havre en mars 2026. • © FTV](#)

Que dit la loi ? Le droit prévoit qu'une œuvre dans l'espace public ne peut pas être reproduite librement, notamment à des fins commerciales.

"Mais deux exceptions existent, précise Claire Lalain, avocate exerçant en propriété intellectuelle au Havre. La liberté de panorama autorise une personne physique à prendre en photo une œuvre et à la publier sur son réseau social à des fins privés. Cette exception ne s'applique pas au parti politique qui sont des personnes morales."

Et quand l'œuvre est en arrière-plan, une autre exception

s'applique selon elle. *"C'est ce que les juges appellent la théorie de l'accessoire. Un particulier tout comme un parti politique a le droit d'inclure une œuvre en arrière-plan d'une scène à condition qu'elle soit intégrée à un ensemble."*

Néanmoins, l'avocate estime qu'en principe et par prudence, le crédit de l'auteur devrait être mentionné. Et une demande d'autorisation serait préférable.

Quelle que soit la nature de l'œuvre artistique (musique, peinture, sculpture...) l'artiste bénéficie d'un droit moral sur ce qu'il a créé.

"Pour utiliser une œuvre dans un contexte habituel a fortiori pour faire la promotion d'un parti politique, d'un candidat ou d'un produit commercial, cela nécessite d'obtenir l'autorisation de son auteur", précise Marie-Anne Ferry-Fall, directrice de l'ADAGP, société de gestion des droits d'auteur française dans le domaine des arts visuels.

"Les artistes y sont très attentifs car ils ne souhaitent pas que leur nom soit associé à un produit ou des valeurs qui ne leur correspondent pas."

Et cet accord est nécessaire même si l'œuvre est installée dans l'espace public comme la Catène de containers, précise Marie-Anne Ferry-Fall. *"Une œuvre d'art n'est pas un bien comme un autre",* rappelle-t-elle.

La place occupée par le visuel sur l'affiche de Franck Keller ne change donc rien à l'affaire selon l'ADAGP.

"Il s'agit clairement d'un photomontage, détaille Marie-Anne Ferry-Fall. La Catène est reconnaissable. Même si elle est en arrière-plan et floue. C'est un choix objectif pour rappeler de façon subliminale l'ancrage havrais du candidat. La plus simple précaution consiste à demander à l'auteur son autorisation préalable pour qu'il puisse accepter ou refuser."

Un droit moral qui existe bien au-delà de la France. La directrice de l'ADAGP rappelle qu'aux Etats-Unis, de nombreux artistes se sont opposés à l'utilisation de leurs chansons par Donald Trump lors de ses meetings.

Si les risques de contestation et de polémique sont importants, quel est l'intérêt d'utiliser une œuvre d'art pour les politiques ?

Pour Odile Ambry, la communication politique tourne autour de trois axes : convaincre, rassurer et fédérer.

"La Catène de containers devait être une œuvre éphémère pour les 500 ans du Havre. Mais elle a été conservée à la demande des

habitants. C'est donc devenu un monument fédérateur, d'autant plus qu'il est dans l'espace public", selon l'experte en conseil et stratégie de communication.

"Il produit le même effet que lorsque Donald Trump diffuse la chanson YMCA des Village People dans ses rassemblements ou Rockin' In The Free World de Neil Young."

Et selon Odile Ambry, le choix ne doit sans doute rien au hasard :
"Sur cette affiche monochrome, dans ce fameux bleu Marine, cette œuvre apporte de la couleur et donne à voir le visage moderne du Havre".

Pour la petite histoire, celle qui observe la communication des politiques depuis de nombreuses années rappelle que les différends entre artiste et candidat sur l'utilisation d'une œuvre ne sont pas une première, notamment en Normandie.

En 2003, le chanteur Cali avait contesté la diffusion de sa chanson *C'est quand le bonheur ?* lors d'un meeting en Seine-Maritime de Laurent Fabius alors candidat à la primaire socialiste.

Bolbec. " Il y a un temps pour tout " : les confidences de Dominique Métot, absent de l'élection municipale

Cédric Thomire

3-4 minutes

Le Courrier Cauchois : Pour la première fois depuis 1995 vous n'êtes pas candidat aux municipales. Comment le vivez-vous ?

Dominique Métot : Il y a six ans j'ai fait le choix de passer le relais de la tête de liste à Christophe Doré, plus jeune que moi. Il a été brillamment élu. Malgré un mandat difficile marqué par le Covid-19, l'instabilité internationale et gouvernementale, le maire sortant à un très bon bilan qui répond aux besoins des Bolbécais. En ce qui me concerne, il y a un temps pour tout. Je continuerai à servir Bolbec et les autres communes du canton comme conseiller départemental, au moins jusqu'en 2028.

Le C.C. : Participez-vous à la campagne électorale ?

D.M. : Oui, je soutiens la liste "Bolbec ensemble, continuons", conduite par Christophe Doré et Charlie Goudal-Manoury, que j'ai menée pendant douze ans. Ne comptez pas sur moi pour dire que les dés sont joués. Tout mandat est un contrat à durée déterminée. J'invite fortement les Bolbécais à renouveler leur confiance à Christophe Doré et à toute son équipe, comme ils le font pour notre majorité depuis 18 ans.

Le C.C. : La candidature de Douglas Potier vous fait-elle peur ?

D.M. : Ce jeune Parisien s'est déjà présenté trois fois aux élections locales à Bolbec : aux municipales en 2014 et 2020, et aux élections départementales en 2015. A chaque fois, il a perdu à cause de son manque de connaissances sur la ville et notre population. Depuis sa démission en 2021, et à cause de ses 5 ans d'absence, il s'est déconnecté de la réalité bolbécaise. Une partie des chiffres qu'il avance sont incohérents et ce n'est pas en étant arrogant que l'on peut parvenir à développer une commune.

Le C.C. : Qu'est-ce qui vous aura le plus marqué comme élu local ?

D.M. : Les rencontres quotidiennes avec la population marquent à jamais un élu local. Etre maire, c'est vivre des moments de joie et de peine. Dire à une mère que son fils est décédé, je l'ai vécu personnellement, est très difficile. A l'inverse, les mariages et les noces d'or permettent de partager des moments de bonheur. Elu local, nous agissons pour transformer la ville. J'ai contribué à la démolition de la tour dans le quartier Fontaine-Martel, à la construction de l'Espace Tabarly après l'incendie, à la rénovation de l'habitat ancien, aux aménagements de la place Desgenétais et du Square de la Paix, sans oublier la médiathèque avec l'agglomération, pour ne citer que ces exemples.

Le C.C : Que souhaitez-vous pour Bolbec pour les prochaines années ?

D.M. : Un mandat est trop court. L'essentiel est que les futurs élus continuent à développer économiquement la commune, grâce à la zone de Bolbec/Saint-Jean et Oril, la plus grande entreprise de la commune. Et qu'ils continuent à dynamiser Bolbec au profit des Bolbécais. C'est possible, en toute indépendance d'un parti politique.

Municipales 2026 au Havre. Quelles sont les priorités des candidats concernant la salubrité publique ?

8–10 minutes

Voici le 5e et dernier volet de notre série de questions pour les sept candidats à la Mairie du Havre pour les élections municipales de 2026. Aujourd'hui : la propreté urbaine.

Sur le même thème

[Chien](#)

[Municipales 2026](#)

[Santé](#)



Au Havre, la propreté de l'espace urbain est l'un des sujets d'intérêt pour les élections municipales 2026. (©DR/76actu)

Par [Louise Boutard](#) Publié le 6 mars 2026 à 8h14

Écologie, santé, sécurité, propreté... La rédaction de 76actu a interrogé les sept candidats aux élections municipales [du Havre](#) des **15 et 22 mars 2026** en matière de stationnement, pour ainsi avoir un aperçu de leurs propositions. [Après l'insécurité](#), voici leurs réponses concernant la salubrité publique.

Marie Le Cieux – Le Havre est à vous

« Notre première priorité sera d'instaurer un nettoyage régulier

dans tous les quartiers, sans exception. Selon un rapport interministériel de 2024, des ramassages fréquents augmentent de 15 à 20 % les gestes citoyens responsables. Nous mettrons en place des réunions quartier par quartier avec habitants, services municipaux, syndics, commerçants et entreprises pour identifier ensemble les points de cristallisation des déchets. Ces concertations aboutiront à des solutions concrètes, qui pourront aller du déplacement de poubelles à des installations provisoires sur terrains en attente : jardinières, jeux...

Actuellement, nous avons seize WC automatiques soit un pour 10 000 habitants et dix-huit sanisettes réservées aux personnes urinant debout. C'est inacceptable ! Nous développerons un réseau de toilettes accessibles à toutes et tous : femmes, enfants, personnes en situation de handicap.

Face aux risques majeurs pour la santé des occupants, nous organiserons des visites systématiques des services municipaux sur demande des locataires, avec accompagnement jusqu'à résolution complète. Les arrêtés d'insalubrité seront pris rapidement et les mesures d'office appliquées en cas de non-exécution. »

Charlotte Boulogne – Le Havre insoumis

« Nous mettrons en place une vraie lutte contre les dépôts sauvages avec la présence accrue d'agents municipaux. Nous agirons sur le fond en agissant sur les causes et en aidant à régler les conflits générés par la présence de déchetteries à ciel ouvert, comme nous l'avons dénoncé à Caucriauville. Enfin, en repassant en régie publique et en adaptant le traitement et la récolte des déchets, il sera plus facile d'avoir une offre adaptée aux besoins de tous·tes et ainsi limiter les risques de dépôts sauvages et accroître la propreté urbaine. »

Franck Keller – Le Havre d'abord, les Havrais toujours !

« Je mettrai en place un vaste Plan Propreté sur l'ensemble de la ville et lancerai une application « Voie Publique » pour signaler les incivilités. Et il faut en finir avec les décharges sauvages. »

Vidéos : en ce moment sur Actu

Edouard Philippe – Le Havre !

« Nous consacrons plus de 50 M€ chaque année à la qualité et l'entretien des espaces publics. Nous allons continuer en amplifiant notre politique « Le Havre, ville propre » : plus d'agents, plus

d'équipements et une lutte plus intense contre les mauvais comportements.

Nous renforcerons les sanctions à l'égard des comportements de certains de nos concitoyens et nous déploierons la vidéoverbalisation pour lutter contre les dépôts sauvages.

Soyons clairs, Le Havre serait propre si chacun respectait des gestes simples : ramasser les déjections de son chien, mettre ses déchets dans la poubelle ou appeler le service – totalement gratuit – des encombrants. Nous étendrons ainsi au dimanche la collecte des encombrants à domicile. Nous développerons aussi un plan de toilettes publiques municipales.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Nous créerons une brigade d'intervention pour verbaliser les propriétaires de chiens indécents. Elle pourra intervenir à tout moment, notamment dans les quartiers les plus exposés comme le centre ancien.

Nous allons mettre en place un "plan trottoirs" qui identifiera les trottoirs à refaire au cours du mandat en commençant par Aplemont, Sainte-Cécile et Sanvic. «

Magali Cauchois – Lutte ouvrière-le camp des travailleurs

« Ce sont les agents municipaux et ceux de la Communauté Urbaine qui se chargent de la salubrité publique (propreté, enlèvement des déchets, distribution de l'eau potable, réseau d'assainissement etc.), malgré un manque criant de personnel sur le terrain. Les agents de la Propreté Urbaine, par exemple, pourraient détailler les pertes d'effectifs sur les différents chantiers. Et ce ne sont pas des gadgets comme les caméras sur les balayeuses que les agents réclament : ce sont des recrutements, des salaires corrects et du matériel en état de marche !

Bien des choses changeraient si l'avis des travailleurs de la Ville, de la CU, et des habitants des quartiers populaires s'imposait. Ils détermineraient eux-mêmes quels sont les travaux prioritaires : une remise à plat du système d'enlèvement des encombrants qui n'est manifestement pas satisfaisant ? Une véritable réfection des réseaux d'assainissement dont trop de canalisations sont en mauvais état ? La reprise en main directe par les services de la Ville de la dératisation qui visiblement est défectueuse depuis qu'elle

a été confiée au privé ? La liste serait longue, mais ce serait aux habitants et agents des collectivités d'en décider. »

Jean-Paul Lecoq – Mieux vivre ensemble au Havre

« Notre politique de salubrité publique se décline sur plusieurs axes essentiels.

Pour garantir à toutes et tous un cadre de vie épanouissant, nous souhaitons redéployer plus efficacement les moyens alloués à la propreté de notre ville, mais aussi augmenter le nombre de poubelles. Nous porterons également une attention particulière à l'éducation à la propreté, à travers des actions de sensibilisation, notamment au sein des Maisons des Habitants et dans les écoles.

Dans le logement privé, nous expérimenterons le permis de louer, pour faire la chasse aux marchands de sommeil et aux logements insalubres, en soutenant les propriétaires vertueux.

Dans le logement social, nous nous battons pour que les bailleurs aient les moyens de rénover leurs logements. L'État manque à ses devoirs en ne finançant pas les bailleurs, condition de la rénovation de beaucoup de logements. Nous identifierons les logements sociaux indignes et définirons des plans de rénovation.

Sur la question de la pollution, nous comptons mettre en place, au niveau communautaire, un Observatoire Local Santé Environnement pour avoir des données sur la pollution, les activités humaines et leurs impacts sur la santé. »

Sophie Zarifian – Le Havre en débat

« La propreté est une question de dignité pour les habitants et d'image pour la ville. Aujourd'hui, beaucoup de Havrais ont le sentiment que certains quartiers sont délaissés et que les problèmes ne sont pas traités assez rapidement.

Notre priorité sera un plan propreté visible et immédiat. Nous renforcerons les équipes municipales et investirons dans du matériel moderne et silencieux, pour intervenir plus efficacement et sans nuisances.

Nous faciliterons le signalement des problèmes grâce à une application simple, permettant de géolocaliser un dépôt ou un dysfonctionnement. Un ramassage mensuel des encombrants sera organisé par quartier, sans rendez-vous : les habitants déposeront le soir, les agents passeront le lendemain, et les objets encore utilisables pourront être récupérés.

Nous installerons davantage de poubelles, des locaux pour les cartons et le textile, et lancerons des collectes dans les halls d'immeuble, accompagnées de campagnes de sensibilisation dans

les écoles. Les conditions d'accès aux déchetteries devront aussi être simplifiées.

Une ville propre, c'est la base du respect et du vivre-ensemble. »

Retrouvez tous nos articles sur les élections municipales du Havre dans [notre dossier spécial](#).

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Cany-Barville. Xavier Batut : la priorité donnée à la santé

Le Courrier Cauchois

~3 minutes

A une semaine du scrutin, Xavier Batut, qui porte la liste sans étiquette aux municipales, développe un projet qui s'articule autour de quatre grandes priorités (santé, sécurité, attractivité et proximité) et de trois défis : le vieillissement de la population, le logement et la jeunesse. *"Les priorités seront investies par l'équipe dès le lendemain de l'élection, avec des engagements sur des délais assez courts, entre 12 et 18 mois, détaille-t-il. Les défis, eux, relèvent de réflexions à plus long terme. "Ce sont parfois des choses à entretenir, à améliorer."*

La santé comme priorité

Avec ses colistiers, le candidat s'engage à faire venir deux médecins généralistes dans la maison de santé dans les 12 mois. *"Nous allons également en profiter pour faciliter l'accès aux médecins spécialistes",* ajoute-t-il. Deux mesures sont au programme pour cela : accompagner les habitants dans la prise de rendez-vous en ligne et soutenir un transport solidaire pour faciliter l'accès aux soins. L'équipe souhaite également mettre en place une mutuelle communale à tarif négocié. Autre axe de travail du candidat et de son équipe : la proximité entre les élus et les habitants. *"On entend trop souvent dire 'Ce n'est pas nous, c'est la com-com'. Nous voulons être la porte d'entrée et de sortie des sollicitations, afin d'apporter directement les réponses."* La mise en place de comités de quartier et de hameau, ainsi qu'une permanence d'élus sans rendez-vous, est au programme afin de gérer *"la bobologie du quotidien"*.

Attractivité, culture, et vieillissement

Enfin, la dernière priorité développée par le candidat concerne l'attractivité. *"Nous voulons mettre en place une grande concertation avec les acteurs du centre bourg (commerçants, clients) afin de pouvoir réfléchir à un projet d'ensemble. On se*

donne entre 12 et 18 mois pour construire le projet", poursuit-il. "On ne veut pas toucher uniquement aux trois places principales de Cany-Barville, mais plutôt les intégrer dans une réflexion globale du centre bourg, sans suppression de stationnement".

A plus long terme, une réflexion est menée pour favoriser la construction d'une résidence pour personnes âgées, lutter contre l'isolement et adapter l'espace public pour faciliter les déplacements des aînés et des personnes en situation de handicap. Un plan massif de soutien scolaire gratuit est également en réflexion pour tous les élèves, tout comme la création ou le soutien d'un festival de musiques actuelles. Enfin, côté logement, le candidat souhaite déployer un plan de rénovation des habitations avec les bailleurs sociaux.

Municipales. Une erreur est faite dans le nom d'une liste dans l'agglo de Rouen... et ça change tout

3-4 minutes

Dans l'arrêté officiel présentant l'ensemble des listes aux élections municipales en Seine-Maritime, une erreur a été faite concernant une liste à Mont-Saint-Aignan.

Sur le même thème

[Municipales 2026](#)



Une erreur malencontreuse s'est glissée dans l'arrêté présentant l'ensemble des listes en lice aux élections municipales dans les villes de Seine-Maritime (©Illustration/Adobe Stock)

Par [Fabien Massin](#) Publié le 5 mars 2026 à 14h48

Oups... Quand un mot inapproprié change tout le sens d'une phrase et que c'est publié dans un document officiel des services de l'État, repris ensuite par de multiples médias. Vendredi 27 février 2026, la préfecture de la Seine-Maritime a publié l'arrêté présentant l'ensemble des listes aux [élections municipales](#) dans toutes les communes du département.

Un document copieux de 1239 pages dans lequel s'est glissé une erreur qui fâche les candidats d'une [liste à Mont-Saint-Aignan](#) : la

liste conduite par les écologistes « Mont-Saint-Aignan en vert et **avec** tous ! » a été transformée en... « Mont-Saint-Aignan en vert et **contre** tous ! ». Forcément, ça change tout le sens de l'intitulé qui, de la bienveillance, passe à l'hostilité.

Un erreur reprise dans les médias nationaux

« Cette erreur a été publiée dans un fichier officiel du ministère de l'Intérieur et elle est reprise par des médias nationaux et des applications, regrette Sylvie Nicq-Croizat, la tête de liste « Mont-Saint-Aignan en vert et avec tous ! ». **Le préjudice pour nous est considérable.** J'en ai informé la préfecture dès le samedi matin, on m'a dit que cela allait être rectifié mais aujourd'hui (*Ndlr jeudi 5 mars*) j'attends que cela soit fait et que l'on m'en tienne informée. »

Bien sûr, l'erreur est humaine et actuellement les services de l'État sont sur les dents. Mais je m'étonne tout de même qu'à l'heure de l'IA, il n'y ait pas eu un moyen derrière de croiser les informations afin de déceler ce type d'erreur.

La candidate par ailleurs vice-présidente de la Métropole Rouen Normandie en profite pour rappeler, **avec un brin d'humour et d'ironie** : « J'insiste, nos valeurs sont bien des valeurs de partage et d'humanité. »

Vidéos : en ce moment sur Actu

Interrogée par 76actu jeudi 5 mars 2026, **la préfecture de la Seine-Maritime indique** : « La dénomination de la liste, actuellement en ligne sur <https://www.resultats-elections.interieur.gouv.fr/municipales2026/>, sera modifiée dès aujourd'hui avec un affichage effectif sur le site demain. »

Suivez l'actualité de Rouen sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Municipales 2026 à Mont-Saint-Aignan : une liste mal nommée, et ça change tout

Jérémy Chatet

4-5 minutes

Une erreur s'est glissée concernant la liste de Sylvie Nicq-Croizat à Mont-Saint-Aignan dans le document officiel publié par la préfecture de la Seine-Maritime.



Le nom de la liste de Sylvie Nicq-Croizat a été modifié par erreur par la préfecture de la Seine-Maritime. - Paris Normandie



Publié: 5 Mars 2026 à 16h05 Temps de lecture: 1 min

Un mot en remplace un autre, et tout le sens en est changé. Dans l'arrêté fixant la liste des candidats aux élections municipales 2026, publié par la préfecture de la Seine-Maritime le 27 février, celle de la candidate à Mont-Saint-Aignan [Sylvie Nicq-Croizat](#) est intitulée « Mont-Saint-Aignan en vert et contre tous ! » au lieu de « Mont-Saint-Aignan en vert et avec tous ! ».

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« **Idée opposée** »

« *Je ne comprends pas comment c'est possible, regrette la*

candidate, cheffe de file de l'opposition au conseil municipal de la commune. *Lorsque l'on a déposé notre candidature, le contrôle de la préfecture est très pointilleux, on a passé plusieurs heures à vérifier l'orthographe.* » Le sens de sa liste en devient changé. « C'est l'idée opposée de ce qu'on veut faire, poursuit-elle. Au contraire, on véhicule des valeurs de partage. »

Une erreur qui, d'après Sylvie Nicq-Croizat, porte préjudice à sa campagne. « *Les médias nationaux ont repris la liste avec la faute.* »

Contactée, la préfecture de la Seine-Maritime précise que « la dénomination de la liste, actuellement en ligne sur [le site des résultats](#), sera modifiée dès aujourd'hui (5 mars) avec un affichage effectif sur le site demain. Les listes candidates sont enregistrées dans un logiciel dédié du ministère de l'Intérieur qui se nomme « SIE2 ». La modification nécessite la prise d'un arrêté modificatif ».

Deux autres candidats sont en lice à Mont-Saint-Aignan. [François Vion](#) avec la liste « J'aime Mont-Saint-Aignan » et [Marine Ribals](#) avec la liste « Mont-Saint-Aignan Vivant ».

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi



[Fête du timbre, carnaval, opéra... Que faire le week-end du 6 au 8 mars 2026 à Rouen ?](#)



Municipales 2026 : à tout juste 25 ans, Malik Bechka se lance dans la course à Tourville-la-Rivière

3–4 minutes

Habitant de Tourville-la-Rivière depuis 2004, Malik Bechka, un jeune homme de 25 ans, a décidé de s'engager dans la bataille des municipales.

Sur le même thème

[Municipales 2026](#)



Malik Bechka se présente pour la première fois à Tourville-la-Rivière. ©Le Journal d'Elbeuf

Par [Rédaction Elbeuf](#) Publié le 5 mars 2026 à 22h01

À 25 ans, **Malik Bechka**, sera un des plus jeunes candidats à une **élection municipale**. Titulaire d'une licence de droit et d'un Master 2 en Services et politiques publiques, le candidat se montre déterminé à jouer un rôle important dans l'avenir de [Tourville-la-Rivière \(Seine-Maritime\)](#).

Un enfant de la commune

« Je connais Tourville depuis longtemps maintenant. J'y ai fait du sport, foot, kung-fu, judo, j'ai été animateur au local jeunes que je fréquentais déjà avant », retrace-t-il.

Fort de ce passé, lorsqu'il avait une quinzaine d'années, il s'était rapproché de Noël Levillain, alors maire de Tourville, qui lui avait proposé d'assister aux séances du **conseil municipal**.

Cette relation m'a permis de mieux apprivoiser l'ambiance tourvillaise, vue par les jeunes. Ils regrettaient le manque de communication de la maire. De nombreuses personnes estimaient que leurs souhaits n'étaient pris en compte par la municipalité. C'est pour cela que nous avons intitulé notre campagne Tourville Citoyenne.

Donner la parole aux habitants

Aujourd'hui, il s'engage afin de donner la parole plus facilement aux électeurs. L'objectif de son équipe, composée de candidats de diverses origines sociales, entre 18 et 72 ans, est de rassembler : « Il y a des oubliés, comme les habitants de Bédanne ou du haut de Tourville, à ceux-là une aire de jeux avait été promise, elle n'est jamais arrivée. »

Pas de soutien politique officiel

Bien qu'il reconnaisse avoir une sensibilité assumée de gauche et **proche de LFI**, sa liste n'est pas rattachée à un parti politique : « Nous voulons replacer la démocratie au centre de la ville, sans clivage entre le centre bourg et les quartiers. Nous souhaitons que notre candidature soit un moment politique fort pour la commune. Avant, la commune ne présentait pas d'alternative électorale. »

Vidéos : en ce moment sur Actu

Dans le choix des colistiers, bien que la parité hommes-femmes ne soit pas obligatoire, elle a été considérée comme une exigence essentielle.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Municipales 2026. La taxe foncière, le « levier » qui divise...

Anthony QUINDROIT

6–8 minutes

Dernière ligne droite avant le premier tour des élections municipales, le dimanche 15 mars 2026. Chaque jour, un thème différent reflétant les attentes des habitants. En face, ce que proposent les candidats. Aujourd'hui, zoom sur la taxe foncière à Franqueville-Saint-Pierre.



Publié: 5 Mars 2026 à 18h44 Temps de lecture: 2 min

Voilà bien vingt ans que Sylvie et son mari vivent à Franqueville-Saint-Pierre. Propriétaire d'une petite maison, ils sont assujettis à la taxe foncière. Combien payent-ils ? Sylvie souffle... « *On paye ce que l'on nous demande ! Et c'est beaucoup. Trop. Ça augmente chaque année ! On paye plus que sur La Neuville-Chant-d'Oisel !* »

Parler de la taxe foncière dans [une commune](#), c'est ouvrir la boîte de Pandore. Personne pour défendre cet outil fiscal sur lesquelles les communes ont, en partie, la main et dont elles perçoivent la manne. « *Moi, j'ai des clients qui ont vendu leur maison pour racheter plus petit parce qu'ils se retrouvaient à payer 4 000 euros de taxe foncière, grince un commerçant. Quand tu as bossé toute ta vie et que tu touches 2 000 euros de retraite, ça fait mal !* »

« L'État donne moins aux communes »

Sandra est installée depuis seize ans dans la commune : 95 m²s et 1 600 euros payés sur la dernière taxe foncière. « *Ça a bien doublé depuis que je la paye ! Mais si encore j'en voyais les résultats dans la ville...* » Quelques mètres plus loin, Marie-France rentre d'une longue marche. Le foncier ? « *Si je devais râler, ce serait plus sur la demi-part que Sarkozy a sucrée aux retraités veufs à l'époque ! Sinon, je paye 2 600 euros pour 140 m². C'est beaucoup mais on n'a rien sans rien dans une commune et ici, c'est propre et tranquille ! En même temps, si l'État ne donnait pas de moins en*

moins aux communes... »

Une analyse pas si mauvaise pour le coup. Car la taxe foncière est l'un des rares leviers permettant aux communes de dégager des recettes. *« Il y a bien deux ou trois autres possibilités mais c'est effectivement l'une des plus importantes »*, confirme Jean-Luc Maublanc, président de [l'Unpi](#) (Union nationale de la propriété immobilière) dans l'Eure. Alors, forcément, quand vient le temps des élections municipales, le sujet devient un enjeu de campagne dans toutes les communes. Car rarement les montants à régler par les habitants propriétaires diminuent.

Pour rester sur Franqueville-Saint-Pierre, la compilation [des données nationales publiées sur le site de Franceinfo](#), indique une augmentation de 38,79 % de cette taxe entre 2014 et 2024 ; loin, très loin de la hausse de 96,4 % appliquée, sur la même période, à Sauchay, en Seine-Maritime. Et ces hausses, l'Unpi les regarde avec circonspection : *« Le problème, c'est que cela a aussi un impact sur le locatif puisque plus la taxe foncière augmente, plus les loyers dans le privé augmentent. Et cela entraîne aussi une baisse de l'entretien du parc locatif. »*

Pas vraiment les coudées franches...

Mais les communes ont-elles les pleins pouvoirs quand il s'agit de décider des pourcentages à appliquer pour cet impôt local ? Non. Il y a une marge de manœuvre, certes, mais une partie des décisions échappe aux conseils municipaux.

Ainsi, à Franqueville-Saint-Pierre, si la piscine a un temps pesé sur le taux appliqué – [un courrier avait été envoyé en 2024 aux administrés pour leur expliquer la situation](#) – cela ne sera pas le cas *« jusqu'en 2027 puisque l'on s'engage à maintenir le taux à l'identique pour 2026 et 2027 »*, inscrit dans son programme le maire sortant et candidat à sa réélection, Bruno Guilbert. *« Je ne veux pas être démagogue et m'engager pour l'après-2027 et l'élection présidentielle. Mais, au moins jusque-là, le taux communal sera bloqué. Après, une mairie n'a pas la main sur les bases. »* Ces bases sont, elles, décidées par le Trésor Public. *« Et elles ont augmenté de 11 % en deux ans. C'est ce que j'explique à chaque fois, ça demande de faire de la pédagogie. »*

Son adversaire, Cyrille Devos, à la tête de la liste « Ensemble pour Franqueville », a aussi *« pour objectif, d'éviter toute hausse. Elle a augmenté de 29 % dans les six dernières années. De 79 % depuis 2013, assure-t-il. On doit faire baisser la pression fiscale car les habitants payent plus avec une ville qui fait moins. Et le deuxième levier pour ça, c'est d'aller chercher du côté du budget de fonctionnement. On a une masse salariale qui représente 61 % de ce budget ! »*

Dans ce tout petit village au nord de Rouen, deux listes vont s'affronter aux municipales 2026

Mélanie Bourdon

6-8 minutes

Les 149 habitants d'Héronnelles ont la vie de leur village à cœur. À tel point que deux listes vont à nouveau s'affronter aux prochaines municipales. Celle du maire sortant et celle du premier adjoint.



Publié: 5 Mars 2026 à 20h55 Temps de lecture: 1 min

Héronnelles, petit village bucolique logé au nord est de Rouen va, une fois de plus, connaître une lutte passionnée entre deux [listes](#), aux prochaines élections municipales. « À chaque élection, il y a au moins deux listes », rappelle Jean-Luc Poyen, maire depuis 2014 et qui brigue un troisième mandat. Et preuve de l'intérêt que portent les 149 habitants pour les affaires de la commune, l'abstention y est historiquement faible.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

En 2020, plus de 80% des votants s'étaient déplacés aux urnes. « Et on en attend au moins autant cette année », assure Didier Blainville, actuel premier adjoint, qui a monté la seconde liste.

Mais qu'est-ce qui pousse ces deux hommes, qui travaillent ensemble depuis près de 20 ans, à s'affronter dans les urnes ?

Des divergences d'opinions

« Cela fait douze ans que je suis adjoint et je veux être jugé là-dessus », débute Didier Blainville, retraité des espaces verts.

Aujourd'hui, celui qui est entré au conseil municipal en 2008, sur la même liste que l'actuel maire, dénonce aujourd'hui des divergences d'opinions avec l'édile.

Le candidat a rejoint quelques opposants de 2020 afin de monter une liste commune : « *cela n'a pas été facile de monter une liste paritaire* ». Côté programme, Didier Blainville préfère s'en remettre aux habitants : « *nous ne promettons rien. Nous écouterons tout le monde, sans discrimination. Aujourd'hui l'attribution des subventions est très aléatoire* ».

Le candidat esquisse quand même ce que pourrait être son mandat : « *nous souhaitons garder le contact avec les gens. Les réunir à nouveau et faire évoluer le village* ». Didier Blainville tient également à l'autonomie d'Héronnelles : « *nous ne voulons pas devenir une commune nouvelle. Nous sommes d'accord là-dessus avec le maire actuel* ».

Autre point auquel l'équipe tient particulièrement : « *nous voulons conserver la ligne haute tension de Paluel. Car ça reste un bon atout pour le budget* ».

{ « J'aimerais faire venir à Héronnelles le car qui part de Boissay et qui se rend à Rouen »

Jean-Luc Poyen, candidat à Héronnelles

Face au premier adjoint, Jean-Luc Poyen, ancien employé du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen et maire depuis 12 ans. « *Je suis entré au conseil municipal en 2001 et j'ai été élu maire en 2014. Lors du conseil municipal de juin 2025, j'ai demandé aux conseillers s'ils souhaitaient repartir. Globalement, ils étaient partants sauf Didier Blainville qui nous a annoncé préférer monter une liste indépendante.* »

Finalement six membres du conseil actuel ont rejoint la liste du maire sortant : « *et nous avons quatre nouveaux membres* », répartis dans les différents hameaux de la commune : « *je souhaitais qu'ils soient tous représentés* ».

L'enjeu de la mobilité

Si le maire souhaite se représenter, c'est avant tout « *parce que 90% des promesses faites en 2020 ont été tenues* ». « *Seule la réfection de la cuisine de la salle des fêtes, trop chère, n'a pas été faite* », concède-t-il.

Pour ce prochain mandat, Jean-Luc Poyen compte poursuivre l'enfouissement des réseaux déjà entamé, installer les deux dernières défenses incendie sur la commune, poursuivre la restauration du cimetière. « *Nous voulons également donner du*

patrimoine à Héronnelles. Nous avons acheté une maison, nous l'avons remise en état et mise en location. »

Enfin, la sécurité routière devrait également être au cœur de son projet : *« la route, qui traverse le village, est très dangereuse ».*

Afin de fluidifier les échanges entre les habitants, Jean-Luc Poyen réfléchit à la mise en place d'une plateforme dédiée. Enfin : *« j'aimerais faire venir à Héronnelles le car qui part de Boissay et qui se rend à Rouen. Nous avons installé trois arrêts. Ça serait très utile, notamment pour les scolaires et les étudiants ».*

Dimanche 15 mars 2026, les habitants d'Héronnelles vont devoir trancher entre deux listes : celle de la continuité ou celle de la rupture.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi



[Fête du timbre, carnaval, opéra... Que faire le week-end du 6 au 8 mars 2026 à Rouen ?](#)



Municipales 2026. À Criquetot-l'Esneval, la liste de Stéphane Vasselin entre continuité et renouveau

Laure Ferrari

5-6 minutes

Poursuivre sur le même élan que le maire sortant tout en apportant de la modernité, tels sont les objectifs de la liste « Ensemble pour Criquetot-l'Esneval » conduite par Stéphane Vasselin aux municipales des 15 et 22 mars 2026.



Publié: 5 Mars 2026 à 17h03 Temps de lecture: 2 min

Alors qu'[Alain Fleuret raccroche dans quelques jours son écharpe tricolore](#), une liste s'inscrit dans la continuité du maire sortant.

« Ensemble pour Criquetot-l'Esneval » est menée par Stéphane Vasselin. Élu depuis quatre mandats, dont deux en tant qu'adjoint, il se décrit comme « un Criquetotais pure souche ». Sur le plan personnel et professionnel, il est responsable informatique dans un cabinet de géomètre-expert, marié et père de trois grands enfants.

« Garder une fiscalité stable »

Mais c'est avant tout « un collectif » que Stéphane Vasselin met en avant. « *La liste compte 9 membres de l'équipe municipale sortante. Cela nous donne une connaissance des dossiers et une expérience pour gérer la commune. Une équipe qui allie l'expérience d'anciens élus et un renouveau significatif.* »

(« Une commune forte est une commune qui dialogue. »

Stéphane Vasselin, Tête de liste

Stéphane Vasselin souhaite conserver l'exigence, la rigueur et la « bonne gestion » de la commune inculquées par Alain Fleuret.

Pour « *garder une fiscalité stable* », le candidat compte bien faire évoluer le conseil et le rapport aux habitants : « *Nous voulons communiquer en toute transparence, de manière claire et moderne, sur les activités et animations de la commune* », explique-t-il. *L'objectif est de moderniser la communication pour que chaque habitant connaisse l'offre de services disponible, tout en favorisant le dialogue direct via des temps d'échange avec la population, car « une commune forte est une commune qui dialogue »*, souligne Stéphane Vasselin.

« Soutenir les familles »

La liste entend « *créer du lien entre les habitants, soutenir les familles et renforcer la solidarité. Encourager la convivialité, animer la vie locale et faire vivre une commune dynamique, solidaire et engagée.* »

Parmi les autres priorités de la liste « Ensemble pour Criquetot-l'Esneval », notons « *garantir la sécurité* », mais aussi « *accompagner l'installation de professionnels de santé* », dans cette petite ville déjà bien fournie en la matière. L'équipe souhaite aussi « *soutenir activement l'économie locale, dynamiser le centre-bourg et préserver l'attractivité de la commune* » ou encore « *agir concrètement pour promouvoir un développement durable et respectueux de notre identité de centre-bourg* ».

Stéphane Vasselin, « *fidèle à ses racines* », et son équipe cherchent à cultiver l'identité de Criquetot, tout en s'adaptant aux enjeux de demain « *par un investissement constant des élus* ».

« Ensemble pour Criquetot-l'Esneval » organise une réunion publique le vendredi 13 mars 2026 à 18 h 30 à la salle Saint Henri.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi

[« Cuisiner, c'est un super-pouvoir », témoigne le chef Norbert Tarayre avant sa venue au Havre](#)

[Le Garce Club célèbre la Journée des droits des femmes 2026 au Havre](#)

[Football – HAC : « Ici, on ne nous donne rien, on va le chercher », confie Arouna Sangante](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Criquetot-l'Esneval \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Pour les maires, l'enjeu des réseaux sociaux reste primordial malgré la montée des incivilités

Par Victoria Beurnez

5–6 minutes

“L’impact des réseaux sociaux sur la vie communale est très prononcé.” Ainsi introduit, ce 5 mars, l’Observatoire de la démocratie de proximité, piloté par l’Association des maires de France et le Cevipof, sa [note](#) sur le bon usage des réseaux sociaux par les édiles, à quelques jours des municipales des 15 et 22 mars prochains. Cette étude, co-signée par le politologue Martial Foucault, président du Cevipof, et Olivier Costa, directeur de recherche au CNRS, scrute en profondeur quels liens ils entretiennent avec les plateformes en ligne, avec un constat désormais évident : *“Les élus font eux aussi un usage quasi systématique des réseaux sociaux, qui permettent de communiquer simplement et à moindres frais.”*

28 % des maires victimes de cybermalveillance

À moindres frais, oui, mais souvent au prix de la tranquillité : selon les chiffres de sa dernière étude, l’Observatoire relève qu’en 2025, environ un maire sur trois (28 %) déclarait avoir été victime de cybermalveillances sur les réseaux sociaux : un chiffre qui était de 20 % en 2020. Cette “cyberviolence” peut prendre plusieurs visages : insultes, diffamation, menaces ou encore tentatives de piratage, entre autres. Le tout pouvant avoir des conséquences à plusieurs niveaux, qu’il s’agisse du pan psychologique, réputationnel ou tout simplement de l’enjeu de sécurité.

Malgré une protection juridique qui évolue positivement en la matière, notamment avec l’octroi automatique de la protection fonctionnelle formalisé dans la nouvelle loi sur le statut de l’ élu local, la violence sur les réseaux sociaux est loin d’être anodine, et croît autant que le sentiment d’incivilité auprès des élus. Pour endiguer un phénomène de cybermalveillance en croissance, l’Observatoire s’est attelé à proposer, en amont du prochain scrutin, cette note sous forme de guide pour se saisir correctement de ces

canaux.

Lire aussi : [Le ministre Barrot veut mieux armer les diplomates face aux attaques sur les réseaux sociaux](#)

“Une grande partie [des candidats] ne sont pas volontaires pour entrer sur une liste, car ils ont peur à la fois de l'exposition médiatique, du tourbillon autour d'affaires privées, de l'exposition de leur vie privée ou de la haine sur les réseaux sociaux. La violence sur ces réseaux sociaux constitue désormais un vrai repoussoir pour l'engagement”, abondait ainsi la députée du Nord, et candidate à la mairie de Lille, Violette Spillebout, [dans nos colonnes](#) en fin d'année dernière.

Former les élus et le personnel

Comment, dans un contexte où un [maire sur deux a hésité à se représenter](#), limiter les risques d'exposition sur les réseaux sociaux ? *“Les réseaux sociaux ne sont pas un enjeu secondaire pour la politique de communication d'une ville”,* concède l'Association des Maires de France. Premier objectif mis en avant : former correctement les élus et les agents publics territoriaux au fonctionnement des réseaux sociaux et à leurs enjeux. *“C'est une chose que de comprendre leur fonctionnement en tant que simple usager, c'en est une autre que de l'utiliser dans le cadre d'un mandat ou d'une fonction officielle”,* abondent les auteurs du rapport. D'autant que les collectivités sont particulièrement [soumises au risque cyber](#) : la formation doit impliquer une sensibilisation accrue aux risques de piratage ou d'usurpation d'identité, auxquels les mairies sont vulnérables.

Lire aussi : [L'incivilité et le sentiment d'ingratitude font de plus en plus hésiter les maires à se représenter](#)

En outre, pour se saisir correctement de ces nouveaux terrains de jeux, les auteurs du rapport invitent les élus à publier *“régulièrement et de manière utile”,* en donnant la priorité au partage d'informations utiles aux citoyens : services municipaux, évènements, perturbations locales, vie de la commune.

Parallèlement, *“les informations doivent être systématiquement vérifiées auprès des personnes et services compétents, afin d'éviter le sentiment d'improvisation ou les accusations de manipulation”.* Concernant la forme, l'Observatoire de la démocratie de proximité opte pour un ton *“neutre et factuel”,* notamment d'un point de vue politique, arguant que les comptes de la commune ne doivent pas être utilisés pour louer l'action du maire mais pour communiquer une information utile. *“À l'aube du scrutin*

de mars 2026, l'enjeu pour les élus n'est plus de savoir s'il faut investir l'arène numérique, mais comment l'habiter pour consolider la démocratie locale", concluent ainsi les auteurs du rapport.

Après la fusion des IRA, le G-ISP hérite de missions de formation continue à destination d'un public élargi

Par Marie Malaterre

4–5 minutes

Au programme du prochain Conseil supérieur de la fonction publique d'État (CSFPE) du 17 mars 2026, un projet de décret relatif aux conditions d'accès et à la formation au sein du Groupe des instituts de service public (G-ISP), qui a remplacé les instituts régionaux d'administration (IRA), sera discuté.

Annoncée le 7 mai 2025 par le ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification de l'époque, Laurent Marcangeli, la reconfiguration des cinq IRA, opérateurs de formation des cadres de l'administration de l'État, doit aboutir au 1^{er} janvier 2027 avec la fusion de ces 5 établissements en un établissement public unique fédérant ainsi des "antennes régionales", le Groupe des instituts du service public (G-ISP). L'établissement étant toujours en attente de la nomination de son directeur.

Lire aussi : [Fusion des IRA : les syndicats votent unanimement contre et demandent le report du projet](#)

Dans le rapport de présentation du projet de décret, l'exécutif précise que le texte n'opère pas de modifications substantielles par rapport aux règles en vigueur sur les IRA, certaines dispositions sont cependant actualisées pour tirer les conséquences de la création du G-ISP et des modifications réglementaires intervenues par la codification du Code général de la fonction publique. Le principal apport réside dans l'insertion d'un titre dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Une ambition forte affichée dès l'origine du projet. Ainsi, dans son courrier adressé aux agents des IRA manifestant leur inquiétude concernant le projet de fusion des établissements en décembre dernier, le ministre de la Fonction publique d'alors, David Amiel, désormais aux commandes de l'Action et des Comptes publics, insistait déjà sur la nécessité de renforcer l'offre de formation

continue à destination notamment des néo-contractuels et des agents publics s'engageant dans une démarche de reconversion vers les métiers administratifs. *“À moyen terme, cette offre de formation continue devra également s'adresser aux cadres administratifs de l'État tout au long de leur carrière afin de prodiguer les mises à jour nécessaires quant aux grandes nouveautés qui affectent et affecteront nos manières de travailler, de manager et de rendre le service public”*, expliquait le ministre.

Des actions de formation à la demande

Ainsi le titre 3 du projet de décret est intitulé “Formation professionnelle tout au long de la vie”. Il y est notamment détaillé que le Groupe des instituts de service public assure une mission de formation professionnelle tout au long de la vie, notamment dans les métiers administratifs et de l'encadrement de l'État. Ils sont ainsi chargés d'élaborer, à destination des agents publics, des actions de formation de préparation aux concours d'accès à la fonction publique de l'État, notamment à ceux des instituts de service public. Ils peuvent également, sur commande des administrations, proposer des actions de formation de cette nature.

Aussi, selon les orientations stratégiques définies par le groupe, les instituts mettent en œuvre des actions de formation continue au profit des attachés d'administration de l'État, secrétaires des affaires étrangères du cadre d'administration ou encore tout corps de fonctionnaires dont le statut particulier le prévoit.

Lire aussi : [Fusion des IRA : les syndicats votent unanimement contre et demandent le report du projet](#)

Sont aussi concernés, les agents contractuels de droit public exerçant des fonctions administratives d'encadrement au sein des administrations de l'État.

Les instituts *“élaborent des actions de formation continue à la demande de la direction générale de l'administration et de la fonction publique, des plateformes régionales d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) ou des administrations publiques nationales ou étrangères”*, précise le texte. Ils participent ainsi à la mise en œuvre du schéma directeur de la formation professionnelle tout au long de la vie.

En définitive, à la demande d'une administration, les instituts peuvent mettre en œuvre des parcours de formation concourant à la reconversion professionnelle des fonctionnaires à fin d'intégration dans un corps administratif de même catégorie.

Décentralisation : à l'Assemblée, une frange de la droite veut porter le débat de la régionalisation de la politique de santé

Par Simon Gendrel

4-5 minutes

Alors que Sébastien Lecornu planche sur le grand rendez-vous de la décentralisation, qui devrait réchauffer les bancs des deux assemblées après les élections municipales, une proposition de loi *“visant à transférer la politique de santé aux régions”* s'est discrètement glissée sur le bureau de l'Assemblée nationale ce mardi 3 mars.

À l'initiative du député Droite républicaine (DR) de l'Ain Xavier Breton et cosignée par 11 des 42 membres du groupe présidé par Laurent Wauquiez, dont l'ancien maire LR de Clamart Jean-Didier Berger (qui l'a signée avant sa nomination comme ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur), la proposition vise à *“faire en sorte que la politique de santé ne relève plus de la responsabilité de l'État et soit décentralisée aux régions”*. Elle a vocation à *“être discutée à l'occasion du débat sur la décentralisation que prépare le gouvernement”*, indique son auteur.

“Une véritable décentralisation”

Le député pointe la *“dégradation”* d'un système de santé *“qui était considéré au début de ce siècle comme l'un des meilleurs au monde”*. Selon lui, ses maux sont dus à un *“financement insuffisant”* par rapport aux *“besoins réels”* et à une logique de *“rentabilité difficilement compatible avec les missions de service public”*, entraînant l'endettement des hôpitaux, le vieillissement des infrastructures et la formation de déserts médicaux.

À la suite de son discours à Albi, à la mi-novembre, où Sébastien Lecornu avait présenté ses pistes en matière de décentralisation devant les présidents de département, trois ministres ont chargé les inspections générales des affaires sociales (IGAS), de l'administration (IGA) et des finances (IGF) de conduire une

“mission conjointe sur la décentralisation des politiques de santé et de l'autonomie et la transformation des agences régionales (ARS)”.
“Il est à craindre qu'à l'issue de cette mission, la répartition des décisions soit encore plus confuse”, estime le député dans son exposé des motifs.

Lire aussi : [Réforme des ARS : entre affichage et rééquilibrage des pouvoirs avec les préfets](#)

Concrètement, l'exécutif projette plutôt de déconcentrer les politiques de santé en assouplissant le rôle des ARS et en renforçant le corps préfectoral ainsi que l'échelon départemental dans son futur projet de loi. Le député entend, pour sa part, *“provoquer le débat”* afin de discuter d'une *“véritable décentralisation”*.

“Pour le moment, le gouvernement discute de mesures « sparadrap » ; nous devons impérativement sortir du système bureaucratique de santé qu'il [le gouvernement] n'entend pas sincèrement réformer”, pointe-t-il, plaidant pour la discussion de grands actes de décentralisation *“à l'image des lois Defferre”* et non *“des lois trop techniques et incompréhensibles”*.

Une DGF majorée

Dans le détail, la proposition de loi est composée de deux articles pour encadrer le transfert des compétences de santé de l'État aux collectivités régionales. Elle anticipe notamment une charge supplémentaire pour les collectivités territoriales à la suite de cette mesure décentralisatrice. L'article 2 prévoit ainsi la majoration de la dotation globale de fonctionnement (DGF), pourtant ponctionnée d'année en année, mais qui demeure la principale dotation financière versée par l'État aux collectivités territoriales.

Pour compenser cette augmentation de la DGF à destination des régions, l'État serait, à son tour, soulagé par la création d'une *“taxe additionnelle à l'accise sur les tabacs”*.

Quant aux objections auxquelles le texte se confronte, concernant l'inégalité entre les territoires qui pourrait résulter d'une telle mesure, le député rétorque : *“Les inégalités en matière de santé existent déjà, et, de plus, il n'y a pas de grande différence dans la mise en œuvre de la politique de santé entre les régions plus ou moins bien subventionnées.”*

En attendant de provoquer les joutes verbales dans les Hémicycles, la proposition de loi devra être examinée par la Commission des lois, à une date encore non fixée.

Le Cese relance l'idée de créer une inspection du travail pour la fonction publique

Par Paul Idczak

5-6 minutes

Quels seraient les moyens les plus efficaces pour endiguer la précarité professionnelle des agents publics ? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre Jean-Marc Boivin et Saïd Hammouche, tous deux membres du Conseil économique, social et environnemental, [dans un avis publié le 24 février dernier](#). Au sein de ce document, consacré plus globalement à la lutte contre la précarité professionnelle dans l'ensemble de la société française, plusieurs recommandations concernent en effet, plus spécifiquement, la situation en vigueur dans les trois versants de la fonction publique.

L'avis s'intéresse, dans ce cadre, au contrôle du travail dans la fonction publique. En pointant un manque : *“L'organisation du travail dans l'administration et ses impacts en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ne sont pas soumis à une autorité externe et indépendante de contrôle et de médiation, avec certains pouvoirs de sanction, comme l'inspection du travail.”*

Par conséquent, le Cese propose de lancer un chantier visant à créer une *“fonction analogue”* à cette inspection, qui aurait vocation à intervenir dans les trois versants. Comme le rappelle le rapport, les prérogatives de l'inspection du travail, si elles s'appliquent partiellement dans la fonction publique hospitalière, notamment pour les règles d'hygiène et de sécurité, ne s'appliquent, en revanche, *“ni à la fonction publique d'État et ses établissements publics ni aux fonctionnaires territoriaux”*.

Lire aussi : [Baisses d'effectifs, difficultés de recrutement... L'inspection du travail à la peine](#)

“Au regard du nombre de fonctionnaires et d'agents publics, il y a plein de trous dans la raquette qui ne sont pas observés”, alerte Saïd Hammouche, l'un des deux auteurs du rapport, interrogé par *Acteurs publics*. Selon celui qui a par ailleurs fondé le cabinet

Mozaïk RH, spécialisé dans les stratégies de diversité et d'inclusion RH, il est important d'aller plus loin que les actions réalisées par la seule médecine du travail, qui ne permettraient pas de suffisamment *“accompagner”* les agents publics vers une meilleure délivrance de leur mission face à des conditions de travail dégradées. D'où la nécessité de mettre en place une nouvelle inspection interministérielle indépendante, *“dotée de pouvoirs de contrôle sur les rémunérations, la qualité du travail, la prévention des risques et les questions d'organisation du travail”*, estime le rapporteur.

Cette recommandation, approuvée à la quasi-unanimité par les membres de la commission “travail et emploi” du Cese, figurait déjà, en d'autres termes, dans un rapport de 2016 sur le temps de travail dans la fonction publique, signé par le président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, Philippe Laurent, avec l'appui de plusieurs inspections générales de l'État. Il y évoquait, à l'époque, des niveaux de pression en augmentation pour les agents publics, *“à l'aune des difficultés budgétaires des entités publiques et des attentes croissantes de la population”*.

Revalorisation indiciaire et réévaluation des grilles

Dans le même avis, le Cese formule une autre recommandation : augmenter les rémunérations des agents publics *“afin de compenser la perte réelle de revenus consécutive à l'inflation subie ces dernières années et d'accroître l'attractivité des carrières publiques”*. Et ce, à la fois par une *“revalorisation”* du volet indiciaire, et par une réévaluation des grilles, lorsque *“les premiers échelons sont rattrapés par les évolutions automatiques du SMIC”*.

Les deux rapporteurs rappellent, pour illustrer leur point, les tendances en vigueur depuis plusieurs années, marqués par une forte augmentation du taux de contractuels, notamment dans la territoriale et l'hospitalière. Cette *“surreprésentation des emplois hors statut”* a ainsi provoqué *“des inégalités en matière de rémunération, de protection sociale et de perspectives de carrière entre fonctionnaires et contractuels”*, qui a pu fragiliser les équipes et devenir une *“source d'insatisfaction”*, note l'avis.

Lire aussi : [Fonction publique : la méthode Amiel pour aborder le chantier des carrières et des rémunérations](#)

Les faibles niveaux de rémunération d'une partie des agents sont aussi pointés du doigt dans le document, ceux-ci étant présentés comme *“un facteur de difficultés et de précarisation possible”*. Plusieurs données, issues de récentes études de l'Insee, sont mises en avant pour illustrer cette paupérisation, renforcée par le

gel du point d'indice ces dernières années, en dépit d'une hausse significative de l'inflation. *“À volume de travail identique, les agents de la fonction publique perçoivent un salaire net moyen inférieur de 3,7 % à celui de leurs homologues du privé, malgré leur âge et leur niveau de diplôme en moyenne plus élevés”*, déplorent par exemple les auteurs de l'avis, qui insistent aussi sur la part croissante prise par les primes dans la rémunération totale des fonctionnaires, passée de 14 % en 2000 à 22 % en 2022.